

# Les WINGERSHEIM Les Quatre Bans



Bulletin municipal N°2 - JANVIER 2018



# Permanences Mairies

## GINGSHEIM

2 rue des Puits  
Tél. 03.88.51.24.80

- Vendredi de 13h30 à 16h30  
[mairie.gingsheim@payszorn.com](mailto:mairie.gingsheim@payszorn.com)

## HOHATZENHEIM

1 rue de l'Eglise  
Tél. 03.88.51.28.30

- Lundi de 16h00 à 18h00  
[mairie.hohatzenheim@payszorn.com](mailto:mairie.hohatzenheim@payszorn.com)

## MITTELHAUSEN

2 rue Aulach  
Tél. 03.88.51.27.11

- Mardi, jeudi, vendredi  
de 16h00 à 18h00  
[mairie.mittelhausen@payszorn.com](mailto:mairie.mittelhausen@payszorn.com)

## WINGERSHEIM

1 Place du Gal de Gaulle  
Tél. 03.88.51.26.35

- Lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00  
[accueil.wingersheim4bans@payszorn.com](mailto:accueil.wingersheim4bans@payszorn.com)

## Sommaire

■ Le mot du maire	<b>3</b>
■ Les décisions du conseil municipal	<b>4 à 15</b>
■ Les communiqués	<b>16 à 19</b>
■ Les projets	<b>20</b>
■ Les réalisations	<b>21 à 26</b>
■ Activités économiques	<b>27</b>
■ Coup de projecteur	<b>28 à 31</b>
■ Les écoles	<b>32 à 33</b>
■ Vie locale	<b>34 à 35</b>
■ Vie paroissiale	<b>36 à 37</b>
■ Bibliothèque	<b>38</b>
■ Intercommunalité	<b>39</b>
■ Les associations	<b>40 à 52</b>
■ Histoire locale	<b>53 à 54</b>
■ Infos pratique	<b>55 à 57</b>
■ Etat civil	<b>58 à 59</b>
■ Calendrier des manifestations	<b>60</b>



# LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Cette année 2017 fut riche en investissements pour notre Commune nouvelle. Le Conseil municipal a souhaité privilégier les nombreux chantiers, qu'ils soient petits ou grands, réalisés sur nos 4 villages. Ainsi les cimetières de Gingsheim, Hohatzenheim et Mittelhausen ont été équipés de colombariums et d'ossuaires. Divers travaux de rénovation de voirie ont été réalisés pour la plus grande satisfaction des riverains, du moins j'ose l'espérer. La rénovation du bâtiment de l'ancien Crédit Mutuel à Mittelhausen a pu être menée à bien et permet d'accueillir à nouveau un salon de coiffure dans la poursuite du bail commercial existant et un studio au premier étage. Le projet de maillage de notre Commune nouvelle par la création de liaisons vertes réservées aux piétons et cyclistes a pris forme avec la réalisation de la première liaison entre Mittelhausen et Wingersheim. Le chantier de la seconde liaison qui permettra de rejoindre le nouveau groupe scolaire à partir de l'entrée de Wingersheim est en cours. La troisième liaison verte vers Hohatzenheim ainsi que la quatrième liaison verte à partir du centre de Wingersheim vers le nouveau groupe scolaire avec création d'un parc public sont dans la phase administrative de démarrage.

La rentrée 2018 sera un nouveau point de départ pour tous nos écoliers qui vont se retrouver dans le groupe scolaire «Au clair de Lune – Im Mondenschein». Ce bâtiment passif construit dans la perspective du développement durable offrira des conditions de travail et d'apprentissage idéales dans un environnement remarquable, au lieu-dit «Im Mondenschein» sur le ban communal de Wingersheim. Avec l'ouverture d'un périscolaire sous compétence de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, la création d'une section bilingue pour les petite et moyenne sections de maternelle, et le changement des rythmes scolaires qui passera à quatre jours, notre commune disposera d'un équipement innovant pour notre jeunesse.

Avec l'ouverture du Groupe Scolaire, nos écoles vont se libérer. Une réflexion sur l'avenir de ces bâtiments est en cours afin de réorganiser notre Commune nouvelle, toujours dans le respect des communes historiques et dans le but de préserver et d'offrir encore plus de services de proximité à nos concitoyens.

Les projets sont nombreux et nous inviteront à de nombreuses réunions de travail à venir.

Je tenais à remercier le personnel communal, les conseillers municipaux et les adjoints pour leur disponibilité, leur investissement, et leur engagement au quotidien au service de tous les habitants.

Je tenais également à remercier les maires délégués, qui sont les interlocuteurs privilégiés de leurs concitoyens dans les communes déléguées. Et tout particulièrement Bernard Freund, maire délégué de Wingersheim, pour sa grande disponibilité et son engagement sans faille pour notre Commune nouvelle, ses compétences et connaissances des dossiers très souvent au-delà de la commune.

**A l'aube de cette année nouvelle, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour une année 2018 pleine de satisfactions, de réussites et de joies pour vous et les vôtres.**

**A glécklichs Néjs...**

**Votre Maire,  
Mireille Goehry**

## 1) Séance du 13 Février 2017

### Désignation du délégué communal assainissement au SDEA

Le Conseil Municipal

- DESIGNER M. CRIQUI Jean-Marie, délégué de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans au titre de la Commune déléguée de Hohatzenheim au sein de la Commission Locale Assainissement et des Assemblées Territoriales et Générales du SDEA.

### Commune déléguée de Mittelhausen – attribution de biens communaux

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'attribuer les biens communaux :  
Au GAEC des 4 PONTS pour le Lieu-dit « Muhlmatten »  
section 26 parcelle 8 (Lot 1 et 2)  
A André HAMM pour le Lieu-dit « Ebrueckmatten »  
section 28 parcelle 35.
- DIT que les conditions et tarifs fixés par décision du 9 février 2009 demeurent inchangés (indexé sur le fermage 2016 au prix de 1,80€ l'are).

### Commune déléguée de Mittelhausen – Acquisition foncière Liaison verte

Dans le cadre de l'approbation du projet définitif de la liaison verte entre Wingersheim et Mittelhausen, il y a lieu de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à l'emprise foncière pour la réalisation de la piste et de l'aménagement de sécurité de l'entrée de Mittelhausen selon les deux PV d'arpentage établis par le géomètre.

Le Conseil Municipal

- VALIDE les acquisitions foncières suivantes, selon les numéros provisoires :
  - GOEHRY Laurent Section 23 parcelle 2/93 2,87ares
  - NORTH Marguerite ép. HUSER  
Section 24 parcelle 2/243 1,52 ares
  - MEYER Emma ép. RICHERT  
Section 24 parcelle 4/244 0,42 ares
  - GRADT Michel Section 24 parcelle 6/245 1,19 ares
  - SCHAEFFER Suzanne ép. LAPP  
Section 24 parcelle 8/246 0,98 ares
  - KALBACHER Ludovic et DORN Henriette  
Section 28 parcelle 6/19 2,12 ares
  - MEYER Emma ép. RICHERT  
Section 28 parcelle 8/20 2,86 ares
  - RICHERT Annie ép. SCHAEFFER  
Section 28 parcelle 10/21 0,51 ares
  - MEYER Emma ép. RICHERT  
Section 28 parcelle 12/22 0,09 ares
  - LICHTENTHALER Christian  
Section 28 parcelle 14/23 0,36 ares
  - LICHTENTHALER Christian  
Section 28 parcelle 16/24 0,45 ares

Soit un total de 18,58 ares

- AUTORISE la division parcellaire en Commune déléguée de Mittelhausen selon :  
Section 28 parcelle 2/33 pour une contenance de 3,04 ares  
Section 28 parcelle 4/31 pour une contenance de 2,17 ares
- FIXE le prix de 300€ l'are.

### O.M.S.C.L. de Wingersheim les Quatre Bans – Transfert de Trésorerie

Conformément aux statuts adoptés lors du Conseil municipal du 28 novembre 2016, il y a lieu de doter l'OMSCCL de Wingersheim les Quatre Bans de fonds de roulement pour permettre à chaque salle de disposer d'une trésorerie de gestion.

Le Conseil Municipal

- VALIDE le transfert au compte de gestion de l'OMSCCL de Wingersheim les Quatre Bans des montants suivants :
  - \* L'OMS de Wingersheim d'un montant de 5 000€
  - \* L'OMS de Hohatzenheim d'un montant de 5 000€
  - \* L'ACGSPG de Gingsheim d'un montant de 5 000€
  - \* L'ASLM de Mittelhausen d'un montant de 16 500€ en deux versements.

### Augmentation de la DHS Adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe

La création de l'OMSCCL de Wingersheim les Quatre bans permet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'harmoniser l'entretien des salles communales. Afin de simplifier le traitement de la durée hebdomadaire de l'agent technique en charge de l'entretien de la salle communale de Wingersheim, il est nécessaire d'augmenter la durée de service de l'agent technique territorial principal.

Le Conseil Municipal

- FIXE la durée hebdomadaire de service de M. VOLTZ à 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

### Augmentation de la DHS Adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe

Dans le cadre de la mise en place des ateliers RAM du Pays de la Zorn depuis septembre 2016 dans les locaux de l'ancienne école en Commune déléguée de Gingsheim, le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'entretien de ces locaux est assuré par la Commune nouvelle. A ce titre, il y a lieu de porter le temps de travail dédié à l'entretien du bâtiment école – mairie de l'agent technique à une durée de service de 16,50 heures hebdomadaire.

Le Conseil Municipal

- FIXE la durée hebdomadaire de service de Mme WICKER Yvonne à 16,50/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

### Renouvellement du contrat d'engagement Agent administratif

Mme NESS MARCHETTI Sandra entrée en service le 1<sup>er</sup> avril 2011 et occupant actuellement le poste de rédacteur au sein de la Commune nouvelle de Wingersheim les Quatre bans avait bénéficié jusqu'à ce jour de contrats de travail successifs d'une durée de trois ans dans la Commune déléguée de

Gingsheim. Les contrats successifs de l'agent prennent fin réglementairement au 1<sup>er</sup> avril 2017.

Considérant que Mme NESS MARCHETTI remplit les conditions compte tenu de son engagement au sein de la collectivité et justifie au 1<sup>er</sup> avril 2017 de 6 ans de service effectif,

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à reconduire le contrat de travail de Mme NESS MARCHETTI à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 en contrat à durée indéterminée aux conditions de la délibération prise le 23 mai 2016 fixant la rémunération à l'indice brut 438, indice majoré 386.

### Demande de subvention au titre du Contrat de ruralité - Liaison verte

2<sup>ème</sup> tranche Wingersheim / Groupe Scolaire Intercommunal

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans a fait remonter deux dossiers dans les domaines suivants: ACCES et MOBILITE.

Le Conseil municipal

- CONFIRME l'engagement des travaux d'aménagement de la liaison verte Wingersheim / Groupe Scolaire Intercommunal 2<sup>ème</sup> Tranche pour un montant de travaux de 422 490€
- VOTE le plan de financement comme suit:

* Etat DETR	100 000€
* Etat FSIL	120 000€
* Département	30 000€
* Commune	172 490€
- SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre du FSIL, conformément aux crédits inscrits au Contrat de Ruralité 2017-2020.

### Révision et instauration des concessions de cimetière sur les 4 Communes historiques

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'instaurer sur les Communes déléguées de Gingsheim et Hohatzenheim des concessions dans leur cimetière respectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- DÉCIDE de fixer et réviser le tarif des concessions funéraires sur l'ensemble du territoire de la Commune nouvelle comme suit à compter de ce jour:

* Tombe simple de 2 m <sup>2</sup>	150€ pour 15 ans
* Tombe double de 4 m <sup>2</sup>	300€ pour 15 ans
* Tombe triple de 6 m <sup>2</sup>	450€ pour 15 ans
* Tombe supplémentaire de 2 m <sup>2</sup>	150€ pour 15 ans
* Columbarium case sur colonne	750€ pour 15 ans
* Columbarium cave urne	990€ pour 15 ans
- PRECISE que cette délibération ANNULE et REMPLACE la délibération du 29 août 2016.

## 2) Séance du 27 mars 2017

### Approbation du compte administratif principal 2016

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le compte administratif principal de l'exercice 2016 présenté comme suit:

#### \* Section de fonctionnement

Dépenses : 1 068 691,86€

Recettes : 3 114 836,59€  
Excédent : 2 046 143,73€

#### \* Section d'investissement

Dépenses : 1 285 499,54€  
Recettes : 640 944,78€  
Déficit : 644 554,76€

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 1 401 588,97€

- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 2 046 143,73€
- constatant un déficit d'investissement de 644 554,76€

- DÉCIDE d'affecter la somme de 644 554,76€ à l'article 1068 – affectation en réserves pour équilibrer la section d'investissement
- DÉCIDE de reporter l'excédent global de l'exercice soit la somme de 1 401 588,97€ à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté.

### Approbation du Compte administratif 2016 Zone d'Activités « LES SAULES »

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le compte administratif du budget annexe de la Zone d'activités « Les Saules » de l'exercice 2016 présenté comme suit:

#### \* Section de fonctionnement

Dépenses : 0,00€  
Recettes : 70 455,33€  
Excédent : 70 455,33€

#### \* Section d'investissement

Dépenses : 295 516,30€  
Recettes : 0,00€  
Déficit : - 295 516,30€

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (déficit) : - 225 060,97€

- DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement soit la somme de 70 455,33€ à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté
- DÉCIDE de reporter le solde déficitaire de la section investissement à l'article 001 « Déficit d'investissement reporté » du budget 2017 soit la somme de 295 516,30€.

### Approbation du Compte administratif 2016 du Lotissement d'habitation « LES HOUBLONNIERES »

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le compte administratif 2016 du lotissement d'habitation « Les Houblonnières »

#### \* Section de fonctionnement

Dépenses : 418 662,99€  
Recettes : 316 040,00€  
Déficit : 102 622,99€

#### \* Section d'investissement

Dépenses : 250 000,00€  
Recettes : 450 000,00€  
Excédent : 200 000,00€

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 97 377,01€

- DÉCIDE d'affecter le déficit de fonctionnement d'un montant de 102 622,99€ en report à l'article 002 sur l'exercice 2017.

## Approbation des comptes de gestion 2016 du Trésorier Municipal

Le Conseil Municipal

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion
  - \* Budget Principal de Wingersheim les Quatre Bans
  - \* Lotissement d'Activités « Les Saules »
  - \* Lotissement d'Habitation « Les Houblonnières »

## Vote des taux d'imposition 2017

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer les taux d'imposition communaux MOYENS PONDERES pour 2017 comme suit :
  - \* Taxe d'habitation 14,42 %
  - \* Taxe foncière 9,48 %
  - \* Taxe foncière Non Bâtie 39,53 %
- CONFIRME que le lissage des taux s'effectuera sur une période de 12 ans.

## Durée des amortissements des immobilisations

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer la durée des amortissements comme suit
  - \* 15 ans pour les subventions d'équipements Chapitre 204
  - \* 10 ans pour les réseaux Eau Chapitre 21
  - \* 10 ans pour les réseaux Assainissement Chapitre 21
- PROPOSE de fixer le seuil minimum des amortissements à 5 000 €.

## Approbation du Budget primitif principal 2017 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- ARRÊTE le BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2017 comme suit :
  - \* Section de fonctionnement

Dépenses :	3 019 211 €
Recettes :	3 019 211 €
  - \* Section d'investissement

Dépenses :	2 948 171 €
Recettes :	2 948 171 €

## Approbation du Budget Annexe 2017 de la Zone d'activités « LES SAULES »

Le Conseil Municipal

- ARRÊTE le Budget Annexe de la zone d'activités « LES SAULES » 2017 comme suit :
  - \* Section de fonctionnement

Dépenses :	266 989 €
Recettes :	266 989 €
  - \* Section d'investissement

Dépenses :	295 517 €
Recettes :	295 517 €

## Approbation du Budget annexe Lotissement d'habitation « Les Houblonnières » 2017

Le Conseil Municipal

- ARRÊTE le Budget Annexe du Lot. d'habitation « Les Houblonnières » 2017 comme suit :

## \* Section de fonctionnement

Dépenses :	395 896 €
Recettes :	395 896 €

## \* Section d'investissement

Dépenses :	200 000 €
Recettes :	200 000 €

## Commune déléguée de Wingersheim : Extension du réseau eau potable Rue du Stade

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE la réalisation dans la Rue du Stade des travaux d'extension du réseau d'eau potable sur une longueur de 130 mètres (hors terrassements) pour un montant HT de 8 000 € dans le cadre de sa compétence urbanistique.

## Commune déléguée de Wingersheim : Vente des terrains de la Zone d'Activités « Les Saules » à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de transférer au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn la propriété foncière des terrains cadastrés comme suit :
  - Section 33 parcelle n° 510 d'une contenance de 21,02 ares
  - Section 33 parcelle n° 511 d'une contenance de 25,47 ares
  - Section 33 parcelle n° 522 d'une contenance de 29,10 ares.
- CONFIRME que ce transfert de propriété s'effectuera sans versement de prix dans l'immédiat.

## Commune déléguée de Wingersheim : Viabilisation d'un terrain pour l'extension du Pôle médical

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE la viabilisation du terrain d'une superficie de 4,07 ares situé Section 4 n° 269/86 et n° 266/85 pour accueillir de nouvelles activités paramédicales pour un montant total HT de 34 281 € ;
- VOTE le plan de financement comme suit :
  - \* Subvention de l'Etat au Contrat de Ruralité 9 300 € HT
  - \* Autofinancement 24 981 € HT

## Commune déléguée de Wingersheim : Travaux de voirie rue des Commerçants et rue de la Fontaine – Approbation de l'Avant-Projet définitif

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le montant des travaux estimé à 125 000 € HT

## Commune déléguée de Mittelhausen : Travaux de rénovation Bâtiment Communal Approbation de l'Avant-Projet définitif

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'avant-projet définitif établi par le bureau JUD'ARCHI pour les travaux de rénovation du bâtiment communal pour la poursuite de l'exploitation d'un salon de coiffure.

- ARRETE le programme d'investissement selon le descriptif suivant :

➤ Lot 1 CHARPENTE – COUVERTURE	23 955,11 € HT
➤ Lot 2 PLATRERIE - ISOLATION	15 594,61 € HT
➤ Lot 3 MENUISERIE	23 686,00 € HT
➤ Lot 4 CHAUFFAGE – SANITAIRE - VMC	22 286,70 € HT
➤ Lot 5 ELECTRICITE	7 234,50 € HT
➤ Lot 6 CARRELAGE	2 060,32 € HT
➤ Lot 7 REVETEMENT SOL MINCE	23 032,65 € HT
➤ Lot 8 PEINTURE	23 169,14 € HT

Pour un montant total HT de 125 096,10 € HT

### Commune déléguée de Mittelhausen : Travaux d'implantation d'un Columbarium

Le Conseil Municipal

- DECIDE de confier la réalisation du columbarium au cimetière de Mittelhausen à la Société GRANIMONT pour un montant total de 22 950,00 € HT.

### Installation d'ossuaire dans les cimetières de Gingsheim, Hohatzenheim et Mittelhausen

Le Conseil Municipal

- DECIDE l'installation d'un ossuaire dans les communes déléguées de Mittelhausen, Hohatzenheim et Gingsheim.
- RETIENT la société RIVAUD pour un montant total HT de 5.000 €.

### Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le Conseil Municipal prend acte des orientations générales du Projet d'Aménagement de Développement Durable proposées et en débat. Les échanges portent sur :

- \* la protection des paysages et la construction sur les lignes de crêtes ;
- \* la préservation des bois et taillis ;
- \* la portée juridique des prescriptions sur les propriétés privées.

### Révision des indemnités des élus

Le Conseil Municipal

- DECIDE de reconduire les taux fixés par délibération n° 2016 – 005 du 7 janvier 2016 :
 

➤ Pour le Maire, Mme GOEHRY Mireille	39,00 %
➤ Pour le 1 <sup>er</sup> adjoint au maire et maire délégué de Wingersheim	31,00 %
➤ Pour le 2 <sup>ème</sup> adjoint au maire et maire délégué de Gingsheim	16,50 %
➤ Pour le 3 <sup>ème</sup> adjoint au maire et maire délégué de Hohatzenheim	16,50 %

Pour les adjoints aux maires délégués des communes historiques :

* Commune déléguée de Wingersheim	11,84 %
* Commune déléguée de Mittelhausen	8,25 %
* Commune déléguée de Gingsheim	6,60 %
* Commune déléguée de Hohatzenheim	6,60 %

### Instauration de la Taxe Forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

Le Conseil Municipal

- ANNULE sa délibération du 20 décembre 2016,

- DECIDE d'instaurer la taxe sur la cession des terrains devenus constructibles sur les communes historiques de Mittelhausen, Wingersheim et Hohatzenheim en renouvelant ainsi les délibérations prises par les communes historiques avant la création de la Commune nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans ;
- PREND ACTE qu'elle ne peut s'appliquer sur le territoire de la commune déléguée de Gingsheim en l'absence de document d'urbanisme.

### Avis sur demande d'installation classée SAS FM à Mommenheim / Bernolsheim

Le Conseil Municipal

- EMET un avis FAVORABLE à la demande de la société FM France SAS pour la construction d'une plateforme logistique sur la zone d'activités de Mommenheim / Bernolsheim.

## 3) Séance du 9 mai 2017

### Commune déléguée de Gingsheim : Attribution de marché à la Sté GCM pour la rénovation des trottoirs le long de la RD58

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise GCM de Bouxwiller pour un montant total de 29 961,00 € correspondant au descriptif suivant :
 

* Trottoirs vers l'Ouest (Duntzenheim)	16 926,00 € HT
* Trottoirs vers l'Est (Wingersheim)	13 035,00 € HT

### Liaison verte TR2 Wingersheim – Groupe Scolaire Intercommunal Procédure Appel d'offres

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le nouvel Avant-Projet Définitif rectifié avec prise en compte des observations du Conseil Départemental ;
- APPROUVE la nouvelle estimation financière à 500 000 € HT.

### Commune déléguée de Gingsheim - Reversement bénéfiques 2016 - Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE un dernier versement d'un montant de 5 000 € pour contribuer aux frais d'exercice 2016 de la salle des fêtes de la Commune déléguée de Gingsheim.

### Commune déléguée de WINGERSHEIM - Vente de terrains de construction au Lotissement « Les Houblonnières » de Wingersheim

Le Conseil Municipal

- DECIDE de vendre les terrains à bâtir aux personnes ci-dessous au prix de 14 200 € HT l'are
  - M. Maurice FUCHS, 3 rue des Mirabelles à Wingersheim, pour le terrain cadastré en section 33 parcelle 634/22 d'une contenance de 5,31 ares
  - M. Christophe PAUL, 2 Rue des Jardins à Wingersheim, pour le terrain cadastré en section 33 parcelle 625/22 d'une contenance de 5,29 ares.

### Commune déléguée de WINGERSHEIM - Vente de terrains de construction pour l'installation de professions libérales

Le Conseil Municipal

- CONFIRME les décisions de la commune

historique de Wingersheim pour la création d'un pôle médical et ainsi porter la notion d'attractivité en milieu rural ;

- DECIDE de vendre le terrain à bâtir à la Société Civile Immobilière comme suit :
  - \* SCI LOUCANEL, 43 rue principale à BILWISHEIM, pour les terrains cadastrés en
  - \* Section 4 n° 269 / 86 d'une contenance de 1,79 ares
  - \* Section 4 n° 266 / 85 d'une contenance de 2,28 ares

Soit une superficie totale de 4,07 ares ; Au prix de 25 000€ HT.

## Commune déléguée de Mittelhausen - Attribution des marchés de travaux pour la restauration d'un bâtiment communal

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'attribuer les marchés par lot pour la rénovation du bâtiment communal dans la Commune déléguée de Mittelhausen en vue de créer un local à usage commercial et un logement aux entreprises suivantes :
  - Lot 1 CHARPENTE COUVERTURES à la Sté BEYER COUVERTURES, Brumath 21 718,79€ HT
  - Lot 2 PLATRERIE à la Sté KELHETTER, Strasbourg 10 972,46€ HT
  - Lot 3 MENUISERIE à la Sté BIEBER SAS, Waldhambach 22 811,52€ HT
  - Lot 4 CHAUFFAGE SANITAIRE HAMM, Olwisheim 17 530,00€ HT
  - Lot 5 ELECTRICITE à la Sté REMOND, Wingersheim les 4 Bans 7 354,00€ HT
  - Lot 6 CARRELAGE à la Sté DIPOL, Geispolsheim 1 942,72€ HT
  - Lot 7 REVETEMENT SOL MINCE à la Sté HEINRICH, Saverne 7 028,24€ HT
  - Lot 8 PEINTURE à la Sté HITTIER PEINTURE, Schweighouse sur Moder 13 726,09€ HT

## Commune déléguée de Mittelhausen - Attribution de la mission SPS pour la restauration d'un bâtiment communal

Le Conseil Municipal

- DECIDE de confier la mission SPS à la Société DEKRA, Habsheim 1 305,00€ HT

## Avenants aux différents marchés de mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver les avenants aux marchés de maîtrise d'œuvre portant la rémunération définitive du maître d'œuvre comme suit :
  - \* Liaison verte Tranche 1 Mittelhausen – Wingersheim 7 700,00€ HT
  - \* Liaison verte Tranche 2 Wingersheim – Groupe Scolaire Intercommunal 24 007,50€ HT
  - \* Rue de la Fontaine / Rue des Commerçants 6 875,00€ HT

## Commune déléguée de Mittelhausen - Avenants aux marchés de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de chemins ruraux

Le Conseil Municipal

- DECIDE de confier une mission de maîtrise d'œuvre au Bureau M2i au taux de 3% basé sur une estimation de 157 100€ HT ;
- ARRETE ainsi le montant prévisionnel des honoraires à 4 713€ HT pour cette mission.

## Commune déléguée de Mittelhausen - Projet d'aménagement de chemins ruraux

Le Conseil Municipal

- CONFIRME le projet d'aménagement des chemins ruraux dans la Commune déléguée de Mittelhausen selon le détail suivant :

N°	CHEMINS	Mètres	Total HT
1	Aulach/Gressweg	250 m	14 380€
2	Gressweg	188 m	11 345€
3	Contournement Ouest/Nord	500 m	28 580€
4	Contournement Nord/Est	900 m	51 300€
5	Nouveau chemin village	600 m	34 260€
6	Chemin de Gimbrett (sud)	250 m	17 235€
<b>Total</b>		<b>2 688 m</b>	<b>157 100€</b>

- ARRETE ainsi le montant estimatif des travaux au montant HT de 157 100€ ;
- PREND ACTE d'une contribution de l'Association Foncière de la Commune déléguée de Mittelhausen pour un montant estimatif de 35 249€.

## Subvention à la manifestation une ROSE un ESPOIR

Le Conseil Municipal

- DECIDE de prendre en charge l'acquisition de 610 roses distribuées lors de l'opération « Une Rose Un Espoir » ;
- DECIDE de verser ainsi une subvention de 244€ à l'Association « Une Rose Un Espoir ».

## 4) Séance du 26 juin 2017

### Liaison verte Tranche 2 Wingersheim - GSI – Attribution du marché

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de retenir l'offre de l'Entreprise COLAS EST, de Ostwald pour un montant total de 364 993,70€ HT
- PREND ACTE des dépenses totales estimées à
  - \* Montant total des travaux : 364 993,70€ HT
  - \* Mission d'ingénierie : 24 007,50€ HT
  - \* Divers et imprévus : 30 000,00€ HT
 Soit un total HT de 419 001,12€ HT
- APPROUVE le plan de financement comme suit :
  - \*FSIL enveloppe 1 80 000,00€ HT
  - \*FSIL Contrat de ruralité 141 000,00€ HT
  - \*Fonds propres de la Commune 198 001,12€ HT
 TOTAL RECETTES : 419 001,12€ HT



## Attribution du marché de travaux de voirie

L'appel à candidatures pour l'aménagement de ces deux rues (tranche ferme) et des chemins ruraux (tranche conditionnelle) a donné les résultats suivants :

### Tranche ferme : Commune déléguée de Wingersheim Rue des Commerçants / Rue de la Fontaine

- Entreprise WICKER, de Schaffhouse/Zorn  
130 287,00€ HT
- Entreprise COLAS EST, de Ostwald  
148 588,24€ HT
- Entreprise JEAN LEFEBVRE, de Schweighouse/moder  
162 396,50€ HT
- Entreprise GCM, de Bouxwiller  
185 375,00€ HT
- Entreprise DIEBOLT, de Marmoutier  
159 887,00€ HT

### Tranches Conditionnelles : Commune déléguée de Mittelhausen Chemin ruraux

Tranches Condit.	WICKER	COLAS EST	J. LEFEBVRE	GCM	DIEBOLT
TC 1 Aulach/Gressweg	12 200,00	11 529,00	14 876,00	12 420,00	9 846,00
TC 2 Gressweg	11 765,00	10 868,00	11 752,20	10 560,00	9 269,00
TC 3 Contourn. Ouest/Nord	24 150,00	22 079,00	8 580,00	24 670,00	19 326,00
TC 4 Contour. Nord / Est	43 270,00	38 959,00	50 506,40	44 270,00	34 494,00
TC 5 Nouveau Chemin Village	28 930,00	26 299,00	34 061,60	29 570,00	23 118,00
TC 6 Chemin Gimbretz Sud	15 302,50	13 843,00	16 642,50	15 391,25	12 515,00
<b>TOTAL</b>	<b>135 617,50</b>	<b>123 577,00</b>	<b>156 418,70</b>	<b>136 881,25</b>	<b>108 568,00</b>

### Synthèse globale

- Entreprise WICKER, de Schaffhouse/Zorn 265 904,50€ HT
- Entreprise COLAS EST, de Ostwald 272 165,24€ HT
- Entreprise JEAN LEFEBVRE, de Schweighouse/moder 318 815,20€ HT
- Entreprise GCM, de Bouxwiller 322 256,25€ HT
- Entreprise DIEBOLT, de Marmoutier 268 455,00€ HT

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de retenir l'offre de l'Entreprise WICKER de Schaffhouse/Zorn total de 265 904,50€ HT
- PREND ACTE des dépenses totales estimées à
  - \* Montant total des travaux : 265 904,50€ HT
  - \* Mission d'ingénierie : 6 875,00€ HT
  - Soit un total HT de 272 779,50€ HT
- APPROUVE le plan de financement comme suit :
  - \* Fonds propres de la Commune 237 530,50€ HT
  - \* Subvention AFR de Mittelhausen 35 249,00€ HT
  - TOTAL RECETTES : 272 779,50€ HT**

### Communes déléguées de Gingsheim / Hohatzenheim : Acquisition du Columbarium

Le Conseil Municipal

- DECIDE de confier la réalisation du columbarium
  - \* au cimetière de Gingsheim à la Société RIVAUD pour un montant total 8 400,00€ HT ;
  - \* au cimetière de Hohatzenheim à la Société RIVAUD pour un montant total de 7 900,00€ HT.

### Instauration Taxe de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir

Le Conseil municipal

- DECIDE d'instaurer une taxe pour la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir

- FIXE cette taxe unique au montant de 100€
- COMPLETE ainsi l'ensemble des tarifications funéraires comme suit :
  - \* Tombe simple de 2 m<sup>2</sup> 150€ pour 15 ans
  - \* Tombe double de 4 m<sup>2</sup> 300€ pour 15 ans
  - \* Tombe triple de 6 m<sup>2</sup> 450€ pour 15 ans
  - \* Tombe supplémentaire de 2 m<sup>2</sup> 150€ pour 15 ans
  - \* Columbarium case sur colonne 750€ pour 15 ans
  - \* Columbarium cave urne 990€ pour 15 ans
  - \* Dispersion des cendres 100€ pour 15 ans

### Mise en application du règlement de cimetière de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

- ADOPTE le règlement annexé à la présente délibération se rapportant aux quatre cimetières des communes historiques ;
- DIT que ce règlement sera affiché dans l'enceinte de chaque cimetière.

### Fixation des tarifs en Euros de Services aux associations locales de Wingersheim les Quatre Bans

En l'absence de délibération du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans à ce jour en ce domaine, et considérant le coût copie proposé par le fournisseur du matériel,

Le Conseil Municipal

- DECIDE de fixer à compter de 2017 les tarifs de photocopie de grande série comme suit :
  - \* Page N/B 0,006€ / unité
  - \* Page COULEUR 0,06€ / unité

### Décision modificative budgétaire au Budget principal 2017 transfert de crédit

Le Maire propose d'affecter les montants suivants sans qu'ils aient une quelconque incidence sur la Trésorerie :

<u>* Dépenses d'investissements</u>	
Article 10229 « Reprise sur FC TVA »	+ 1 220€
Article 020 « Dépenses imprévues »	- 1 220€
<u>* Recettes de fonctionnement</u>	
Article 777 « Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat »	+ 1 220€
Article 6419 « Remboursements sur rémunérations du personnel »	- 1 220€

Le Conseil Municipal

- CONFIRME les écritures ci-dessus

### Commune déléguée de Gingsheim – Proposition admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'admettre en non-valeur la créance irrécouvrable de M. FURNSTEIN Laurent pour le montant de 3.295,93€.

### Convention d'adhésion avec le SDEA dans le cadre du PAPI ZORN

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention d'adhésion selon les termes énoncés par la convention, annexée à cette délibération ;

## 5) Séance du 28 août 2017

### Liaison verte Tranche 1 Wingersheim - Mittelhausen Avenant n°1 au marché de travaux GCM

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de l'Entreprise GCM, de Bouxwiller pour un montant de 9 930,00€ HT, représentant + 6,93 % par rapport au montant du marché initial ;
- PORTE ainsi le marché à la somme totale HT de 153 211,00€.

### Commune déléguée de Wingersheim : Avenant n°1 au marché de travaux JEAN LEFEBVRE

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché de l'Entreprise JEAN LEFEBVRE de Schweighouse sur Moder pour un montant de 17 278,85€ HT, sur la tranche conditionnelle 3 représentant + 13 % par rapport au marché initial.

### Commune déléguée de Wingersheim : Convention ES pylône ligne 63Kv Brumath Reichstett

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention d'occupation des sols par Strasbourg Electricité Réseaux pour le pylône cadastré en section 33 parcelle 622 Lieu-dit « Baumgartenfeld » ;
- ACCEPTE l'indemnité unique et forfaitaire de 1 000€ versée par Strasbourg Electricité Réseaux.

### Commune déléguée de Wingersheim : Concession de stationnement parcelle n° 202/069

Le Conseil Municipal

- DECIDE l'acquisition de la parcelle cadastrée n° 202/069 d'une contenance de 0,02 ares au prix forfaitaire de 180€
- DECIDE de mettre à disposition une place de stationnement sur le parking formant l'angle de la Rue de Lorraine et de la Rue d'Alsace moyennant une redevance mensuelle de 15€ indexée sur l'indice de construction
- DECIDE de conclure un contrat de concession sur une période de 10 ans renouvelable
- AUTORISE l'acquéreur à matérialiser cet emplacement comme dédié à l'immeuble installé au 12 Rue d'Alsace

### Commune déléguée de Mittelhausen : Enfouissement des réseaux secs rue des Vergers et Rue Ostermatt

Le Conseil Municipal

- CONFIRME le câblage des réseaux souterrains Numéricable et Orange
- APPROUVE les devis des opérateurs pour un montant respectif de :
  - 2 005,20€ TTC pour NUMERICABLE SFR
  - 3 199,00€ TTC pour ORANGE

### Commune déléguée de Mittelhausen : Avenants aux marchés de travaux de réhabilitation du bâtiment communal 28 rue principale

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver les avenants aux marchés

de travaux proposés et de porter le montant des marchés comme suit :

ENTREPRISES	TOTAL MARCHE HT
COUVERTURE BEYER	26 943,09€
PLATRERIE ISOLATION KELHETTER	13 983,16€
MENUISERIE BIEBER	22 811,52€
CHAUFFAGE HAMM	18 880,00€
ELECTRICITE REMOND	13 180,00€
CARRELAGE DIPOL	2 710,72€
REVETEMENT DE SOL HEINRICH	7 028,24€
PEINTURE HITTIER	13 726,09€
<u>TOTAL</u>	<u>119 262,82€</u>

### Commune déléguée de Mittelhausen : Acquisition chaudière Gaz bâtiment mairie déléguée

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'installation d'une chaudière GAZ au sous-sol du bâtiment de la mairie déléguée de Mittelhausen
- APPROUVE le devis de la Société ATM, de la Commune déléguée de Mittelhausen pour un montant HT de 5 967,20€

### Etude de faisabilité de réhabilitation de l'école maternelle de la Commune déléguée de Wingersheim en future mairie de Wingersheim les Quatre Bans

Considérant qu'il appartiendra aux élus de définir les destinations des différents bâtiments communaux,

Le Conseil Municipal

- CONFIE au CAUE une étude de faisabilité de réhabilitation de l'école maternelle de la commune déléguée de Wingersheim en future mairie de la Commune Nouvelle ;
- DECIDE de retenir l'offre financière du CAUE pour un montant de 6 400€ HT ;
- VALIDE le versement d'une adhésion de 100€ pour l'année 2017.

### Avenant à la convention de transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à
- CONFIRMER le contrat d'adhésion aux services de DOCAPOST (FAST) pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- SIGNER l'avenant cité ci-dessus et tout autre avenant de la convention portant sur la mise en œuvre de la télétransmission des actes et pièces constitutives des dossiers de marchés publics soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant de l'Etat à cet effet.

## 6) Séance du 4 octobre 2017

### Liaison verte Tranche 1 Wingersheim - Mittelhausen : acquisition foncière entrée Ouest de Mittelhausen

L'approbation du projet définitif de la liaison verte entre Wingersheim/Mittelhausen et l'aménagement de sécurité à

l'entrée de Mittelhausen ont fait l'objet de PV d'arpentage établis par le géomètre, nécessitant les acquisitions foncières nécessaires au projet. Les élus ont validé les acquisitions foncières côté Est, une dernière acquisition foncière restant à réaliser côté Ouest.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'acquérir la parcelle de M. GOEHRY Laurent cadastrée provisoirement Section n° 2/93 d'une superficie de 2,36 ares ;
- FIXE le prix de cette acquisition foncière à 300€ l'are.

### **Liaison verte Tranche 2 Wingersheim – GSI : Attribution de la mission SPS**

L'aménagement de deux carrefours giratoires et d'une liaison verte entre Wingersheim et le Groupe Scolaire Intercommunal ainsi que les interventions de différents concessionnaires et titulaires du marché nous obligent à recourir à un coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour suivre les travaux d'aménagement.

Le Conseil Municipal

- DECIDE de confier la mission Sécurité protection de la Santé à la Société ACE BTP, de NOGENT 52800 pour un montant de 674,75€ HT.

### **Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – GSI : Approbation de l'Avant-Projet Sommaire**

Le Bureau d'études de M2i a établi l'avant-projet sommaire de la liaison verte entre Hohatzenheim et le carrefour giratoire du Groupe Scolaire Intercommunal.

Afin de poursuivre le programme pluriannuel d'investissement de la Commune nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans et notamment la desserte en liaisons vertes du nouveau Groupe Scolaire Intercommunal qui sera mis en service en septembre 2018, le Maire présente aux conseillers l'avant-projet sommaire établi par M2i de la liaison Tranche 3 Groupe Scolaire Intercommunal - Hohatzenheim. Il s'agit de la création d'une voie en site propre d'une longueur de 800 mètres longeant la RD 658.

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'approuver l'avant-projet sommaire de la liaison verte Tranche 3 reliant le Groupe Scolaire Intercommunal à la commune déléguée de Hohatzenheim ;
- APPROUVE le montant estimatif des travaux arrêté à 200.000€ HT
- VOTE le plan de financement comme suit :
  - \* Etat au titre du FSIL 100 000€ HT
  - \* Autofinancement 100 000€ HT
- SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre du FSIL.

### **Transfert des zones d'activités de Wilwisheim et Wingersheim les Quatre Bans**

La Loi NOTRe prévoit l'extension des compétences obligatoires des EPCI, en leur attribuant les zones d'activités au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a ainsi délibéré pour déterminer les zones à transférer en l'occurrence celles de Wilwisheim et de Wingersheim les Quatre Bans.

Il appartient à l'ensemble des Communes membres de l'intercommunalité de se prononcer sur le transfert de ces zones à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le transfert de la compétence des zones artisanales de Wilwisheim et Wingersheim les Quatre Bans conformément à la délibération prise par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn portant transfert des zones d'activités de Wilwisheim et de Wingersheim les Quatre Bans.

### **Vente de terrains dans la Zone Artisanale « Les Saules » de Wingersheim les Quatre Bans**

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans a été saisie d'une demande d'acquisition foncière pour la construction d'un établissement industriel dans la zone artisanale de Wingersheim par les Etablissements HAENCHEN Hydraulique, basés à SCHILTIGHEIM, 2 rue d'Oslo ;

Cette vente relevant normalement de la compétence de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de par la Loi NOTRe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les formalités administratives ne sont à ce jour pas réunies pour répondre à ses directives. Ainsi, la Communauté de Communes a autorisé par délibération du 26 septembre 2017 la commune de Wingersheim les Quatre Bans à céder directement ses biens et à intégrer la recette correspondante au budget annexe propre à cette opération immobilière.

Le Conseil municipal

- DECIDE la vente des terrains de la Zone d'Activités « Les Saules » cadastrés section 33
  - \* parcelle n° 510 d'une superficie de 21,02 ares
  - \* parcelle n° 511 d'une superficie de 25,47 ares soit un total de 46,49 ares

au profit des Etablissements HAENCHEN Hydraulique, basés à SCHILTIGHEIM, 2 rue d'Oslo ;

- FIXE le montant du prix de vente à 2 800€ l'are, soit la somme totale de 130 172,00€.

### **Commune déléguée de Wingersheim : Convention de servitude avec Réseau GDS**

Les travaux de pose de conduites par le réseau GDS pour l'alimentation en gaz de la Commune déléguée de Wingersheim ont nécessité la signature de conventions d'occupation du sous-sol des trois parcelles suivantes :

- \* Section 33 n° 217 Schellbronn 21 mètres linéaires
- \* Section 33 n° 204 Bruechlein 11 mètres linéaires
- \* Section 33 n° 175 Schellbronn 111 mètres linéaires

L'AFR de Wingersheim, propriétaire des deux premières parcelles a délibéré et signé la convention s'y rapportant. La Commune déléguée de Wingersheim est propriétaire de la troisième parcelle (classée Rue du Tabac).

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention technique d'occupation du sous-sol de la parcelle classée Rue du Tabac et cadastrée Section 33 n° 175 Schellbronn pour 111 mètres linéaire

### **Commune déléguée de Wingersheim – Vente de terrain à la SCI LOUCANEL**

Le Conseil Municipal :

- CONFIRME les décisions de la commune historique de Wingersheim pour la création d'un pôle médical et ainsi porter la notion d'attractivité en milieu rural ;
- DECIDE de vendre le terrain à bâtir à la Société

Civile Immobilière comme suit :

- SCI LOUCANEL, 43 rue principale à Bilwisheim, pour les terrains cadastrés en

\* Section 4 n° 269 / 86 d'une contenance de 1,79 ares

\* Section 4 n° 266 / 85 d'une contenance de 2,28 ares

Soit une superficie totale de 4,07 ares au prix de 25 000 € HT.

### Commune déléguée de Wingersheim – Projet de démolition du bâtiment communal situé au 2 rue Jean Loyson

La Commune de Wingersheim avait déposé en 2013 auprès de la Région Alsace un Programme Général d'Aménagement (PGA) portant sur diverses opérations à effectuer au sein de la collectivité afin de poursuivre son programme de développement, d'accueil et de services.

C'est ainsi qu'elle avait engagé un dossier de démolition du bâtiment acquis en 2009 sis au 2 rue Jean Loyson afin de mettre en valeur le patrimoine bâti aux abords de l'église et d'augmenter l'emprise foncière de la Commune historique aux abords de la mairie et de la Maison des Associations.

Les élus justifient cette démolition en raison des caractéristiques de ce bâtiment dans lequel il y aurait lieu d'installer un chauffage collectif, de renouveler la toiture, les menuiseries extérieures et intérieures, l'isolation thermique, les conduites d'eau et de procéder aux mises aux normes électriques et d'accessibilité pour la création d'un ou plusieurs logements. Le montant de ces investissements serait démesuré par rapport aux loyers escomptés.

Le Conseil Municipal

- DECIDE le principe de démolition du bâtiment sis au 2 rue Jean Loyson, à Wingersheim.

### Commune déléguée de Mittelhausen – Transfert de bail du local commercial au bâtiment communal 28 rue principale

La Commune déléguée de Mittelhausen avait signé un bail commercial courant 2009 avec la Sàrl ECKSPACE pour l'utilisation d'un local commercial de 49,25 m<sup>2</sup>, destiné à l'exploitation d'un salon de coiffure moyennant le versement d'un loyer mensuel.

Ce commerce a cessé son activité en date du mois de mars 2016. A cette occasion, la commune a entrepris la rénovation du bâtiment communal conformément aux décisions prises par le Conseil Municipal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'achèvement des travaux a été prononcé le 8 septembre 2017 et un nouvel exploitant s'est manifesté. Il y a donc lieu d'autoriser le transfert du bail de la SARL ECKSPACE à la SARL DOUBLE V suivant les mêmes modalités financières.

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à signer le transfert du bail commercial au profit de la SARL DOUBLE V aux conditions suivantes :
  - \* Cession de bail consentie au prix de 7 500 €
  - \* Versement d'un loyer mensuel de 323,80 € à compter du 8 septembre 2017

\* Versement d'une avance sur charges mensuelle de 40 € pour 2017.

### Commune déléguée de Mittelhausen – Fixation du montant du loyer du logement vacant au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal 28 rue principale

La réhabilitation du bâtiment sis 28 rue principale en Commune déléguée de Mittelhausen, avec un local commercial au rez de chaussée prévoyait également la création d'un logement au 1<sup>er</sup> étage de 42 m<sup>2</sup>.

Les travaux de parfait achèvement sont en cours d'élaboration. Le logement pourra être mis sur le marché à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Le Conseil Municipal

- FIXE le montant du loyer mensuel à 375 €;
- DECIDE une avance sur charges mensuelle de 20 € pour 2017.

### Décisions modificatives

Pour la mise en cohérence des immobilisations avec nos articles budgétaires, il y a lieu de faire des écritures internes sans incidence financière sur notre trésorerie.

Le Conseil Municipal

- DECIDE de modifier les imputations budgétaires en section d'investissement selon le détail suivant :

DEPENSES	196 922,97 €
Article 21318/041	22 830,77 €
Article 21311/041	165 137,41 €
Article 2138/041	738,27 €
Article 21316/041	8 216,52 €
RECETTES	196 922,97 €
Article 21311/041	1 361,09 €
Article 21312/041	165 137,41 €
Article 2135/041	22 207,95 €
Article 2138/041	8 216,52 €

## 7) Séance du 30 octobre 2017

### Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal Approbation de l'Avant - Projet Définitif

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'Avant-Projet Définitif établi par le Bureau M2i pour l'aménagement de la liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal en site propre pour un montant total estimatif de 237 000 € HT ;
- APPROUVE le plan de financement comme suit :
  - \* Montant des travaux 237 000 €
  - \* Ingénierie 11 760 €
  - 248 760 €
  - \* Subvention du Conseil Départemental 50 000 €
  - \* Subvention de l'Etat (FSIL) 80 000 €
  - \* Fonds propres de la Commune 118 760 €

### Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal - Acquisition foncière pour l'implantation d'un bassin de rétention d'eau

Le Conseil Municipal

- DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée en Section n° 10

n° 99 d'une superficie de 6,84 ares appartenant à M. JAECK Jean-Marie, 5 rue des commerçants 67170 Wingersheim les Quatre Bans;

- FIXE le prix de cette acquisition foncière à 300€ l'are, soit la somme totale de 2 052€.

### Liaison verte Tranche 3 Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un bassin.

Le Conseil municipal

- ACCEPTE la rémunération forfaitaire de 6 000€ HT demandé par le bureau M2i pour cette mission hydraulique.

### Liaison verte Tranche 4 Wingersheim/Place des Acacias – Groupe Scolaire Intercommunal - Approbation de l'Avant-Projet Définitif

Cette opération s'effectuera à travers un parc de loisirs pour un montant estimatif de 319 340€ HT.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le plan de financement comme suit :
  - \* Montant des travaux Liaison Tr 4 319 340€
  - \* Ingénierie 17 680€
  - 337 020€
  - \* Subvention du Conseil Départemental 50 000€
  - \* Subvention Région 30 000€
  - \* Subvention de l'Etat au titre de la DETR 60 000€
  - \* Subvention de l'Etat au titre du FSIL 50 000€
  - \* Fonds propres de la Commune 167 340€

### Projet de Liaison verte Tranche 5 Mittelhausen – Cimetière avec création de parking: Mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE l'enveloppe financière fixée à 95 000€ HT ;
- APPROUVE le contrat de maîtrise d'œuvre au taux de 5,5 % soit une rémunération de 5 225€ pour cette mission.

### Commune déléguée de Mittelhausen : Avenant 1 Lot 7 Heinrich au marché de travaux de réhabilitation du bâtiment communal 28 rue principale

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'avenant n° 1 annexé à la présente, au marché de travaux pour le lot n° 7 des établissements HEINRICH décrit ci-dessus comme suit :
  - \* Travaux non effectués en moins-value pour un montant de - 2 678,50€
  - \* Travaux effectués en plus-value pour un montant de + 2 678,50€

### Commune déléguée de Gingsheim : réfection de voirie – Rue de la Forêt

Après avoir pris connaissance des dégâts de voirie,

Le Conseil Municipal

- DEMANDE à l'Entreprise TP Wicker de Schaffhouse/Zorn d'effectuer des travaux de consolidation par des travaux d'enrochement conformément à son devis pour un montant de 6 970€ HT.

### Instauration de la Taxe Forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

Considérant l'application de cette taxe sur les Communes historiques de Wingersheim les 4 Bans,

Le Conseil Municipal

- ANNULE ses délibérations n° 2016 -101 du 20 décembre 2016 et n° 2017- 028 du 27 mars 2017 ;
- DECIDE d'instaurer la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

### Subventions annuelles aux associations de Wingersheim les Quatre Bans

Considérant les activités effectuées par les Associations et leur impact sur la vie locale,

Considérant l'avis de la commission Vie Associative pour harmoniser progressivement les aides financières aux associations des quatre communes historiques,

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'exercice 2017 :

<b>Association</b>	<b>2017</b>
<b>Cne déléguée de Hohatzenheim</b>	
Vitagym	80€
Chorale Sainte-Cécile	100€
<b>Cne déléguée de Gingsheim</b>	
Aînés de Gingsheim	150€
Chorale Sainte-Cécile	100€
<b>Cne déléguée de Wingersheim</b>	
Football-Club WI	9 200€
Sapeurs-Pompiers WI	460€
Association de Pêche WI	300€
Ski-Club WI	300€
Chorale Sainte-Cécile WI	100€
Ski-Team Kochersberg WI	300€
Amicale des Donneurs de Sang WI	200€
Club du Bel Age	300€
<b>Cne déléguée de Mittelhausen</b>	
Arc en Ciel	150€
Chœur Mille et Une Notes	300€
Club des Aînés ruraux	200€
EMI	150€

## 8) Séance du 4 décembre 2017

### Commune déléguée de WINGERSHEIM - Vente de terrains de construction au Lotissement « Les Houblonnières » de Wingersheim

Le Conseil Municipal

- DECIDE de vendre le terrain à bâtir aux personnes ci-dessous au prix de 14 200€ HT l'are  
M. et Mme PALLOT Kevin, 7 rue Georges Rossedeutsch à Bischheim, pour le terrain cadastré en section 33 parcelle 659/22 d'une contenance de 3.60 ares soit la somme totale de 51 120€ HT.

### Commune déléguée de WINGERSHEIM – Déconstruction bâtiment communal situé au 2 rue Jean Loyson

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de retenir la société WICKER TP pour un

montant HT 37 010€ HT comprenant les travaux de démolition et les frais annexes.

## Commune déléguée de Mittelhausen – Etude de faisabilité de transformation de l'École primaire en multi-accueil (crèche)

Le Conseil Municipal

- CONFIE à MP CONSEIL une étude de faisabilité de transformation de l'école primaire de la commune déléguée de Mittelhausen en multi accueil (crèche);
- DECIDE de retenir l'offre financière comme suit selon le montant de 16 810€ HT
  - \* Tranche ferme : étude de faisabilité, pour un montant de 5 510€ HT
  - \* Tranche conditionnelle 1 : programmation pour un montant de 4 760€ HT
  - \* Tranche conditionnelle 2 : choix du maître d'œuvre pour un montant de 6 540€ HT

## Commune déléguée de Gingsheim – Convention pour mise en souterrain du réseau câblé Numéricable Lotissement les Primevères

Le Conseil Municipal

- CONFIRME le câblage des réseau souterrain Numéricable au Lotissement « Les Primevères » ;
- APPROUVE le devis de l'opérateur pour un montant de 3 500,00€ HT.

## Création de poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Le Conseil Municipal

- DECIDE la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif territorial;
- DECIDE la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

## Création de poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe

Le Conseil Municipal

- DECIDE de renouveler le poste d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.
- FIXE la durée hebdomadaire de service à 22/35<sup>ème</sup>.

## 9) Séance du 27 décembre 2017

### Rétablissement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) pour 2018

Suite à la création de la Commune Nouvelle, pour l'établissement de la taxe communale sur l'électricité, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans s'est basée sur l'article 7 de l'arrêté préfectoral portant création des Communes Nouvelles. Or, il s'avère que la Direction Régionale des Finances, dans le cadre de la note jointe au catalogue des délibérations fiscales à prendre en 2017 a précisé que les délibérations des anciennes communes cessent de s'appliquer en 2<sup>ème</sup> année d'existence fiscale pour une Commune nouvelle.

Le Conseil Municipal

- DEMANDE aux Services Fiscaux d'accepter le rétablissement de cette taxe au titre de l'année 2018;
- FIXE le coefficient multiplicateur unique de la TCFE à 4% au sein de la Commune nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans pour l'année 2018.

**LES TEXTES INTÉGRAUX DE CES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE OU SUR LE SITE DES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE WINGERSHEIM LES QUATRE BANS :**

<http://wingersheim.payzorn.com> - <http://mittelhausen.payzorn.com>  
<http://hohatzenheim.payzorn.com> - <http://gingsheim.payzorn.com>

# Les résultats des élections Présidentielles

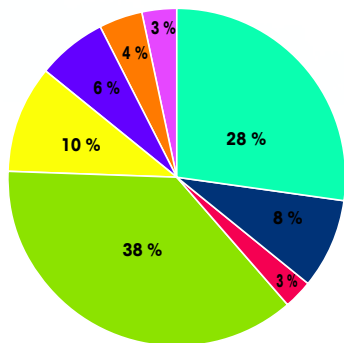
## RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS
1849	1578	1543
TÊTE DE LISTE	NBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
M. DUPONT-AIGNAN	144	9,33%
Mme LE PEN	378	24,50%
M. MACRON	328	21,26%
M. HAMON	61	3,95%
Mme ARTHAUD	8	0,52%
M. POUTOU	12	0,78%
M. CHEMINADE	1	0,06%
M. LASSALLE	17	1,10%
M. MELENCHON	147	9,53%
M. ASSELINEAU	9	0,58%
M. FILLON	438	28,39%
<b>TOTAL</b>	<b>1543</b>	<b>100,00%</b>

## RÉSULTATS DU 2<sup>ÈME</sup> TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

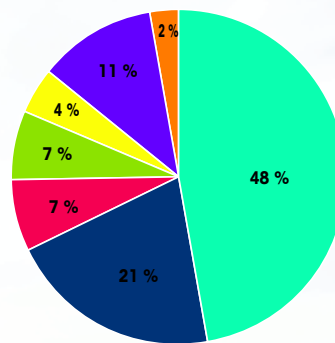
INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS
1846	1524	1356
TÊTE DE LISTE	NBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
M. MACRON	857	63,20%
Mme LE PEN	499	36,80%
<b>TOTAL</b>	<b>1356</b>	<b>100,00%</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



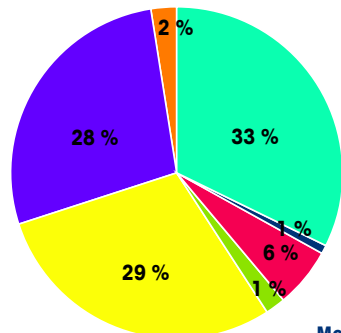
	Montant €
Dépenses engagées en 2016	644 554,76
Ecritures comptables internes	196 922,97
Participation investissement SIVU Ecole	68 580,00
Travaux Voirie	867 507,55
Travaux Bâtiments	242 015,67
Remboursement capital dette	151 736,31
Acquisition terrains/ bâtiments	99 558,47
Autres	74 359,04
<b>TOTAL</b>	<b>2 345 234,77</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT



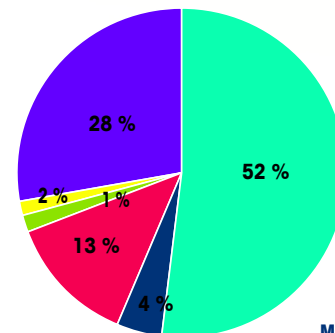
	Montant €
Résultat 2016 reporté	644 554,76
Ecritures comptables internes	281 584,87
Remboursement TVA	94 199,50
Taxe d'aménagement	89 538,73
Dotations aux amortissements	60 759,95
Subventions	156 693,86
Autres	34 834,71
<b>TOTAL</b>	<b>1 362 166,38</b>

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



	Montant €
Autres charges de gestion courante	337 346,91
Charges exceptionnelles	9 618,85
Dotations aux amortissements	60 759,95
Ecritures comptables internes	19 268,00
Charges à caractère général	303 557,48
Charges de personnel	285 771,87
Intérêt de la dette	24 781,39
<b>TOTAL</b>	<b>1 041 104,45</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



	Montant €
Affectation du résultat	1 401 599,97
Produits des services	116 382,02
Dotations, subventions	344 198,90
Locations, loyers et remboursement sur rémunération	44 475,18
Produits exceptionnels	35 014,30
Impôts et taxes et remb tva	742 434,53
<b>TOTAL</b>	<b>2 684 104,90</b>

Les résultats des élections Législatives

ELECTIONS LÉGISLATIVES 1<sup>ER</sup> TOUR - 11 JUIN

INSCRITS 1845	VOTANTS 995	EXPRIMÉS 983
TÊTE DE LISTE	NBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
Peter ANDERSEN	67	6,82%
Pascale ELLES	20	2,03%
Antoinette DE SANTIS	343	34,89%
Jean-Marie LORBER	71	7,22%
Bénédicte HERRGOTT	2	0,20%
Virginie JORON	113	11,50%
Olivier MULLER - HAENEL	1	0,10%
Sandrine LOMBARD	46	4,68%
Natacha RUIZ	8	0,81%
Patrick HETZEL	304	30,93%
Mikail KAYA	1	0,10%
Jeanne-Françoise LANGLAGE	3	0,31%
Aurélien HARY	4	0,41%
<b>TOTAL</b>	<b>983</b>	<b>100,00%</b>

ELECTIONS LÉGISLATIVES  
2<sup>ÈME</sup> TOUR - 18 JUIN

INSCRITS 1845	VOTANTS 890	EXPRIMÉS 846
TÊTE DE LISTE	NBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
Antoinette DE SANTIS	380	44,92%
Patrick HETZEL	466	55,08%
<b>TOTAL</b>	<b>846</b>	<b>100,00%</b>

## Le président du Conseil Départemental en visite

Dans sa tournée de découverte des territoires, le Président Frédéric Bierry a rendu visite le printemps dernier à l'entreprise Colin à Mittelhausen et découvert le chantier du Groupe scolaire intercommunal à Wingersheim, entouré de son staff, des conseillers généraux Marie-Paule Lehmann et Etienne Burger, du conseiller régional et président de la Communauté de communes Kochersberg-Ackerland Justin Vogel, du président de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn Bernard Freund, ainsi que de maires du secteur.

Eric Colin, Président de l'entreprise, a présenté sa société spécialisée dans les ingrédients culinaires pour l'industrie alimentaire, qui a fêté ses 50 ans et avait été créée à partir de la déshydratation de persil et de poireau dans les années soixante.



Avec son projet d'agrandissement et de création d'un centre d'innovation pour plus de 2 millions d'euros, le groupe pourra répondre à des demandes spécifiques des clients et développer de nouveaux produits.

Le président Bierry a noté les problèmes de recrutement, les difficultés d'accès aux appels d'offres pour les entreprises locales dans le domaine agroalimentaire, les langues étrangères, et les divers problèmes auxquels l'entreprise doit faire face, et pour lesquels le Conseil départemental pourrait être un interlocuteur afin d'apporter un soutien et une aide pour une meilleure adéquation entre les différents partenaires.

La visite du territoire s'est poursuivie par le nouveau groupe scolaire intercommunal à Wingersheim, bâtiment passif qui accueillera 5 classes maternelles, 8 classes élémentaires ainsi qu'un périscolaire pour 120 enfants.

Avec ses 3 123 m<sup>2</sup>, pour un investissement global de 5 518 000 €, ce bâtiment passif est une première pour le territoire et devra ouvrir pour la rentrée 2018.

Le président Bierry a relevé la dynamique de ce projet avec un regroupement scolaire intercommunal et le choix d'un bâtiment passif en adéquation avec le développement durable, offrant ainsi aux enfants des conditions de travail et d'apprentissage idéales dans un environnement remarquable.





## Visite du Sous-Préfet Lotigié

**Le 22 août dernier M. Christophe Lotigié, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saverne, nous a fait l'honneur d'une visite pour découvrir la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans. Cette fusion des 4 communes historiques, malgré les difficultés de mise en œuvre pour les collectivités précurseurs, est pour ce haut fonctionnaire une référence dans les réformes territoriales souhaitées par l'Etat.**

M. Lotigie, homme de terrain avec une grande expérience de gestion locale, milite en effet pour une mutualisation des moyens, des équipements structurants partagés, de meilleures conditions de travail et d'exercice des mandats ainsi que des perspectives de carrière pour les agents des petites communes dans un contexte administratif complexe et entièrement tourné vers la dématérialisation.

Notre regroupement s'est fondé sur des projets communs avec en prime une dotation financière de l'Etat.

D'ailleurs, le Sous-Préfet a porté nos dossiers de pistes cyclables, groupe scolaire et périscolaire en haut lieu et nous avons bénéficié, à travers notre exemple de coopération, d'aides exceptionnelles. Nous lui en sommes reconnaissants.



C'était pour se rendre compte du bon usage des deniers publics de l'Etat qu'il s'est rendu dans nos communes où il a pu constater la topographie de Gingsheim avec ses coulées de boues, la découverte de Hohatzenheim avec son magnifique lieu de pèlerinage et ses bassins d'orages la dimension de l'entreprise Colin à Mittelhausen et parcourir enfin le sentier du Houblon à Wingersheim.

Un arrêt indispensable au groupe scolaire en chantier lui a permis de mesurer l'ampleur de ce bâtiment, les effets sur la future scolarisation, la dynamique que créera cette nouvelle école pour les villages rattachés et les services à la population qu'offre le périscolaire.

Ensuite, une petite halte chez l'exploitant houblonnier et brassicole Sébastien Holtzmann lui a donné l'occasion de s'imprégner des enjeux du monde agricole, des filières courtes et des productions spéciales.

Enfin, pour clôturer cette visite, le Sous-Préfet a rencontré les municipalités des quatre communes historiques pour défendre les orientations de l'Etat, expliquer les évolutions législatives et répondre aux inquiétudes et interrogations des élus.



## Une rose un espoir

Lors de l'édition 2017 «une rose un espoir» qui collecte des dons au profit de la ligue contre le cancer, une bonne trentaine de motards et de bénévoles issus de nos quatre communes historiques, se sont regroupés pour sillonner au guidon de leurs deux roues les routes de Wingersheim les Quatre Bans.

**UNE ROSE  
UN ESPOIR**  
Le cœur des motards



Ils sont venus vous proposer de participer à cet acte de soutien au travers d'un don contre une rose de l'espoir. Par leur implication notre Commune a pu pour la première fois s'associer à cette manifestation et élargir la liste des communes du Pays de la Zorn qui participent à cette opération. C'est ainsi plus de 500 roses qui ont été distribuées sur Wingersheim les Quatre Bans et l'ensemble de vos dons sont venus gonfler le montant d'un chèque de plus de 20 000€ que le secteur du Pays de la Zorn a pu verser à la ligue 67.



Forts de la valeur des dons collectés lors de cette première participation et au vu de l'accueil et de l'adhésion exprimée par nombre d'entre vous, les motards de 2017 se sont déjà donné rendez-vous pour faire rugir les moteurs de leurs machines et réitérer l'opération l'année prochaine.

Préparez-vous donc à les accueillir le 28 avril prochain et à leur témoigner votre soutien à la ligue lors de l'édition 2018 «Une rose un espoir».

PS: Si de nouveaux bénévoles souhaitent se joindre à l'équipe des collecteurs en 2018, merci de contacter Patrick au 06.47.74.00.09

## Jeux Intervillages à Hohatzenheim

C'est à Hohatzenheim que s'est déroulée la 6<sup>ème</sup> édition des JEUX INTERVILLAGES le 25 juin 2017.

Cette année, ce sont 13 équipes issues chacune de l'un des villages du pays de la Zorn, qui sont venues défendre le blason de leur commune.

C'est le thème du Moyen-Age qui était à l'honneur durant ces jeux et l'on peut dire qu'il a été très inspirant pour l'ensemble des participants. On pouvait ainsi rencontrer maintes gentes dames et damoiseaux, preux chevaliers et écuyers ainsi que d'autres seigneurs, bouffons et baladins, sans parler de Quasimodo et la belle Esméralda. Lors de la présentation au jury, le public a ainsi pu découvrir ces mascottes qui, plus qu'un défilé, se sont produites autour d'un sketch ou d'un spectacle, certains avec plus d'élégance que d'autres mais toujours avec la volonté de donner le meilleur. C'est la commune d'Ingenheim qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix. Les joueurs, eux, se sont affrontés avec vaillance, bravoure et cœur autour d'épreuves traditionnelles telles la course de ski, la course en sac ou encore la piscine mais également de nouveaux challenges avec le tir au lance pierre. Mais la compétition phare de ces jeux reste bien entendu le fameux tir à la corde qui, cette année, a connu un épisode « douloureux » puisque celle-ci a cédé sous la force des combattants, les envoyant par la même, au tapis. A l'issue des épreuves et comptage, c'est Bossendorf qui a remporté le titre.



N'oublions pas la remarquable organisation de cette manifestation attendue de tous. Le site (parc du Pèlerinage) choisi par Hohatzenheim, les décorations de l'environnement avec oriflammes, bannières et autres étendards, mais également le nombre de bénévoles, déguisés pour l'occasion et actifs derrière les stands, ou à la préparation des épreuves, ont contribué sans nul doute à la très belle réussite de ces jeux.

**Tous nos compliments aux organisateurs et bon vent aux prochains !**



## Fête de la Musique

Cette année, et pour la troisième édition de la Fête de la Musique, l'association intercommunale du pays de la Zorn (AIPZ) a décidé d'innover en organisant une fête champêtre ouverte à tous.

C'est sur le magnifique site du parc du Pèlerinage de Hohatzenheim, qu'un pique-nique musical était proposé aux amateurs de musique. On pouvait donc se retrouver entre amis autour de la buvette et la restauration proposé par l'AIPZ, ou alors avec son propre panier de victuailles, confortablement installé sur un plaid à même le sol. Un programme riche et varié était proposé avec différents invités tels que Libra, Rock'Felden, je sonne chez Serge ou encore la chorale de Hofrankenheim.

Chacun a donc pu profiter à son goût des différents styles de musique, avec en prime une superbe vue sur la plaine d'Alsace, les Vosges et la Forêt Noire !

**HOHATZENHEIM**  
**MERCREDI 21 JUN 2017**  
**Pique-Nique Musical**  
Top départ à 18 h 30 au Parc du Pèlerinage à Hohatzenheim  
Buvette et restauration par nos soins ou venez tout simplement avec votre petit plat (pas de boissons alcoolisées) à déguster sur place en écoutant de la musique  
avec la participation entre autres de :  
• Groupe LIBRA • Chorale de HOFRANKENHEIM  
• Groupe ROCK'FELDEN  
• Groupe « JE SONNE CHEZ SERGE »  
AIPZ Association Intercommunale du Pays de la Zorn  
**ENTRÉE GRATUITE • BUVETTE ET RESTAURATION**  
Site internet : [www.aipz.fr](http://www.aipz.fr) Réservations : 06 48 26 20 42

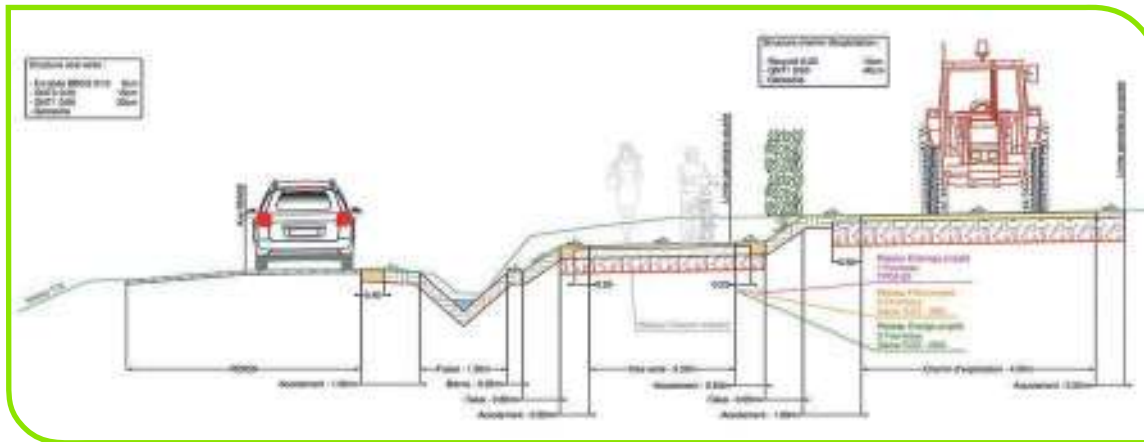


## Liaison verte tranche 3

**L'avant-projet de la liaison verte Hohatzenheim – carrefour du giratoire du groupe scolaire intercommunal, établi par le bureau d'études M2i de Wingersheim, avait été adopté lors du Conseil Municipal du 4 octobre 2017.**

Le début des travaux est prévu à la sortie de l'hiver pour être opérationnel pour la rentrée, en même temps que la mise en service du nouveau groupe scolaire intercommunal.

Il s'agit d'une liaison verte en site propre longeant la RD 658, et s'inscrivant dans l'emprise du chemin d'exploitation de l'Association Foncière. Cette voie a pour objectif de proposer un cheminement sécurisé pour les piétons, PMR et cyclistes.



Le projet nécessite l'acquisition de terrains privés pour permettre le rétablissement d'un nouveau chemin d'exploitation.

En parallèle le Conseil Départemental envisage de réhabiliter la RD 658 sur la longueur concernée par le projet de la voie douce.



## Liaison verte tranche 4

### NOTRE GRAND PROJET 2018

**Pour permettre aux habitants de Wingersheim d'accéder au GSI (groupe scolaire intercommunal) la commune a décidé l'aménagement d'une liaison verte avec parc public et aire de jeux depuis la Place des Acacias jusqu'au GSI.**

Cela pourra être un lieu de rencontre et de promenade pour tous les habitants.

Les allées seront bordées d'arbres et de bancs qui permettront aux flâneurs de s'y reposer.

Le parc accueillera également des jeux de plein air pour le bonheur des petits et des grands.

Le démarrage des travaux est prévu dès le printemps leur achèvement pour septembre 2018.





## Liaison verte tranche 2

**Le prolongement de la tranche 1 de la liaison verte est effectué entre le rond point à l'entrée sud de Wingersheim devant les établissements REMOND et la bifurcation vers Hohatzenheim.**

Cette seconde tranche permettra aux piétons et aux cyclistes d'accéder en toute sécurité à notre futur groupe scolaire intercommunal. Les travaux ont démarré le 30 octobre 2017 par l'aménagement d'un second rond-point destiné à desservir notre nouvelle école. Le coût des travaux est estimé à 419 001,12 € dont 364 993,70 € pour le marché attribué aux Ets Colas Est.

Le plan de financement est le suivant :

- Subventions de l'Etat 100 000 € au titre de la DETR, 120 000 € au titre du FSIL.
- Le département contribuera à hauteur de 30 000 €.
- Le solde restant à la charge de la commune.

Vu la fréquence des pluies d'orage au printemps, il a récemment été décidé d'implanter un bassin d'orage de 600 m<sup>3</sup> d'eau pour un montant de 42 000 € HT.



TRAVAUX DE TERRASSEMENT



TRAVAUX DE TERRASSEMENT



TRAVAUX DE TERRASSEMENT



TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU GIRATOIRE, ET POSE DU RÉSEAU D'EAU PLUVIALE VERS LE FUTUR "BASSIN DE RÉTENTION"



TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU GIRATOIRE, ET POSE DU RÉSEAU D'EAU PLUVIALE VERS LE FUTUR "BASSIN DE RÉTENTION"



DANS LE CADRE DE CES IMPORTANTS TRAVAUX DE TERRASSEMENT, LE SDEA PROCÈDE AU REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ALIMENTANT LES ABONNÉS D'HOHATZENHEIM



ET ENFIN POSE DE L'ENROBÉ "GB" (GRAVE BITUME) LE 7 DÉCEMBRE 2017 POUR ROUVRIRE LA CHAUSSÉE À LA CIRCULATION LE 15 DÉCEMBRE COMME PRÉVU





## Groupe scolaire

### Construction d'un groupe scolaire intercommunal et d'un accueil périscolaire au lieu-dit « Mondenschein » à Wingersheim les Quatre Bans.

Après plus de douze mois de travaux, les entreprises de « gros oeuvre » livrent le bâtiment hors d'eau hors d'air (le clos couvert) dans les délais impartis et laissent la place à celles de « second oeuvre ».

C'est ainsi que depuis la mi-septembre, une armada composée des différents corps de métier s'active sur le chantier ; plaquiste, plâtrier, chauffagiste, plombier, électricien, chapiste, isolation extérieure, menuiserie intérieure, peinture et revêtement de sol, etc, nécessitant une présence ainsi qu'une vigilance accrue des équipes de l'architecte.

Malgré la défection de l'entreprise en charge de l'isolation extérieure, nécessitant par obligation réglementaire une reconsultation de l'ensemble du lot 7, le maître d'oeuvre a su prendre toutes les dispositions de manière à assurer la continuité du chantier et à garantir l'ouverture à la rentrée 218.

**Ci-dessous quelques photos reprenant les différentes étapes de ce chantier de tous les superlatifs !**



3 SEMAINES D'ARRÊT SUITE AUX RIGUEURS DE L'HIVER



5500 TONNES DE BÉTON ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES À LA CONSTRUCTION DU GSI



250 TONNES D'ACIER ONT ÉTÉ UTILISÉES POUR L'ARMATURE DU BÉTON







## Travaux de rénovation

### RUE DE LA FONTAINE ET RUE DES COMMERÇANTS

Lors de la séance du 26 juin 2017, le Conseil Municipal a attribué le marché de travaux d'aménagement de voirie à l'entreprise WICKER de Schaffhouse/Zorn.

Le montant total des travaux est fixé à 130 287€ HT. Ouverture du chantier en juillet 2017 pour un achèvement prévu à fin 2017.

En amont de ces travaux de rénovation de la chaussée et au regard des nombreuses fuites d'eau constatées ces dernières années, le SDEA a procédé au renouvellement complet de l'ensemble du réseau d'eau potable ainsi qu'à la vérification du réseau d'eau usée (passage caméra avec réparation à chaque fois que nécessaire). La société Réseau gaz de Strasbourg a étendu le réseau gaz dans les deux rues permettant à plusieurs riverains de se raccorder au réseau de distribution.



Dès achèvement des travaux sur les différents réseaux, l'entreprise WICKER a pu démarrer les travaux de voirie, reprise du profil, pose de caniveaux, implantation du fil d'eau, préparation de la structure pour une première pose de la bande de roulement dans la rue de la Fontaine le 14 novembre, suivi de la pose de l'enrobé dans la rue des Commerçants le 7 décembre pour un repli du chantier prévu pour le 22 décembre. Chantier difficile car les rues sont particulièrement étroites. Cette situation a rajouté des contraintes pour les différentes entreprises intervenantes qui ont agi avec beaucoup de professionnalisme.



## Travaux de voirie Wingersheim

### RUE DE LA CROIX ET RUE DE LA BIÈRE



## Extension du réseau gaz Wingersheim

### RUE DES LILAS

Cette année encore, telle une toile d'araignée, le réseau gaz continue sa progression dans les rues de la commune.

Après les rues des Commerçants et de la Fontaine, l'entreprise s'est attaquée à la rue des Lilas de manière à satisfaire les différents riverains ayant sollicité un raccordement au réseau gaz.



RÉALISATION D'UN BRANCHEMENT AVEC LE CAMION ASPIRATEUR







## Travaux de voirie Gingsheim



**La rénovation des trottoirs le long de la RD 58 était prévue depuis environ deux ans.**

Afin de limiter les coûts, il a fallu synchroniser à la fois les financements, puis l'intervention des entreprises chargées des travaux :

- TRABET pour le conseil départemental
- GCM pour la Commune nouvelle de Wingersheim Les Quatre Bans.

Le déroulement des travaux, commencés le 30 octobre 2017, a été perturbé par le dysfonctionnement de l'épandeur de bitume. Le revêtement de la route a dû être décalé de plusieurs jours.

Le coût de ce chantier s'élève à 29 961 € financé intégralement par notre Commune nouvelle, dans l'esprit de solidarité qui la caractérise.



## Liaison verte Mittelhausen-Wingersheim

### LIAISON VERTE MITTELHAUSEN – WINGERSHEIM ET AMENAGEMENT D'ENTREE DE VILLAGE



**La liaison verte n°1 relie les communes historiques de Mittelhausen et Wingersheim.**

Cet ouvrage, qui a nécessité des acquisitions foncières (un peu plus de 18 ares), permet aux piétons et cyclistes de rallier les deux communes en toute sécurité. Des barrières sécurisent les utilisateurs aux endroits où la liaison croise des chemins ruraux ou autres voies.

L'entrée nord de Mittelhausen a été entièrement réaménagée avec un îlot central et un passage qui assure la jonction entre la liaison verte et la route principale.

Cet aménagement devrait en principe faire ralentir les voitures et poids lourds qui sont plus de 2 000 à emprunter quotidiennement la RD32 et à passer par Mittelhausen.



A l'entrée de Wingersheim, la liaison verte rejoint la route à la sortie du rond-point. Ce dernier sera réaménagé au printemps prochain, offrant ainsi une intégration plus sécurisée des cyclistes et piétons sur la RD.

La deuxième phase des projets de liaison verte permettant de rejoindre le groupe scolaire vient de démarrer avec la création d'un giratoire au niveau de l'entrée du groupe scolaire intercommunal.



## Réhabilitation du bâtiment de l'ancien Crédit Mutuel

La Commune déléguée de Mittelhausen, liée par un bail commercial, a lancé ce printemps le chantier de réhabilitation de ce bâtiment qui accueillait depuis de nombreuses années un Salon de coiffure.

Le bâtiment, après avoir fait l'objet d'une rénovation complète : isolation, toiture et menuiseries neuves, chauffage au gaz et électricité, plâtrerie et revêtements sols entièrement refaits, a pu accueillir dès la rentrée dernière à nouveau un salon de coiffure.

L'étage a également été repensé et aménagé en logement indépendant, avec un accès par la rue de la Forge. C'est aujourd'hui un agréable studio de 40m<sup>2</sup> qui est mis en location.



La commune a engagé un budget de 125 000€ afin de valoriser ce patrimoine situé sur la place principale du village, affirmant ainsi la volonté de la commune historique de Mittelhausen de pérenniser le commerce local et de compléter l'offre de services à ses concitoyens.



## Création d'un espace cinéraire

Pour les défunts ayant choisi la crémation, notre municipalité a décidé de créer un espace cinéraire. Ces équipements concernent : Gingsheim, Hohatzenheim et Mittelhausen, Wingersheim possédant déjà ce type d'espace de recueillement.

La société GRANIMONT a été chargée de la réalisation de celui de Mittelhausen pour un montant de 22 950€ HT. Il comprend 2 columbariums colonnes de 6 cases chacune pouvant accueillir 3 à 4 urnes selon leurs tailles, et 5 caves urnes qui correspondent à de petites tombes individuelles, pouvant accueillir 3 à 4 urnes.



GINGSHEIM



HOHATZENHEIM



MITTELHAUSEN

La société RIVAUD a pris du retard en ce qui concerne les installations de Gingsheim pour un montant de 8 400€ HT, et de Hohatzenheim pour un coût de 7 900€ HT.

Le choix s'est porté sur des niches installées dans une structure collective aisément modulable, chacune d'entre-elles pouvant accueillir 3 urnes.

Le tarif de la concession funéraire, pour une durée de 15 ans, a été fixé à 750€ pour une case sur colonne et à 990€ pour une case urne.

Dans chaque cimetière, un jardin du souvenir a été installé. Il est destiné aux familles ayant recueilli les cendres de leurs proches, et souhaitant les y disperser.

Une demande doit être faite au préalable auprès de la mairie. La somme de 100 euros, qui sera demandée aux familles, comprend également la petite plaque de marquage du nom du défunt apposée au registre voisin.



## Boulangerie LUTZ

**Philippe LUTZ, gérant de la Boulangerie Pâtisserie LUTZ, ayant remporté la médaille d'or de la meilleure galette feuilletée du Bas-Rhin a voulu faire partager cet honneur au fil de maintes réceptions. D'abord en offrant la galette au Maire de Strasbourg puis au Président de Région, Philippe a voulu renouveler ce geste de partage et de convivialité à Wingersheim Les Quatre Bans.**



Ce fut une réception fort sympathique en présence des Maires des 4 communes, du Président de la Corporation des Boulangers de Strasbourg Campagne, du Président de la Fédération des Boulangers du Bas-Rhin.

Étaient également conviés les confrères des métiers de la bouche, volaillers, traiteurs, restaurateurs...

Actuellement l'entreprise emploie une dizaine de salariés et est à l'étroit dans ses locaux.

Un nouveau bâtiment résolument tourné vers l'avenir, adapté à la fois aux exigences du consommateur et à l'évolution de la Commune de Wingersheim Les Quatre Bans est en train de voir le jour.



## Ré-ouverture du salon de coiffure



**Depuis le 12 septembre dernier, le salon de coiffure ayant fait peau neuve a ré-ouvert ses portes.**

Les gérantes, Véronique et Valérie ont aménagé et décoré le salon et l'ont baptisé « Coiffure Double V », en référence à leurs prénoms respectifs.

Elles travaillent du mardi au samedi sur rendez-vous. Souhaitons bon vent à ce service de proximité.



## Une nouvelle installation

**Une nouvelle installation dans la zone d'activités de Wingersheim :**



L'entreprise HAENCHEN fabriquant et commercialisant au niveau de la France des produits industriels spéciaux (vérins hydrauliques, etc...).

Les travaux de terrassement pour la construction du bâtiment sont en cours. L'entreprise emploiera 6 à 8 personnes sur le site.





## Une Miss à Wingersheim

**INTERVIEW DE MÉGANE METZGER, MISS BAS-RHIN 2017, 4<sup>ÈME</sup> DAUPHINE DE MISS ALSACE 2017**

**Mégane, merci de te présenter :**

Je m'appelle Mégane METZGER, j'ai 19 ans et j'habite à Wingersheim, je prépare actuellement un BTS – services et prestations des secteurs sanitaires et sociaux à Strasbourg.

**Raconte-nous ton parcours :**

Tout a commencé en 2014 avec l'élection de Miss Houblon à Ohlungen, je n'ai pas été titrée mais ce monde m'a beaucoup plu et ouvert de nouveaux horizons. Donc volontaire, j'ai décidé de retenter ce concours l'année suivante, cette fois j'ai été élue 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Houblon 2015 ainsi que 2<sup>ème</sup> dauphine de Miss Cerise, la même année à Westhoffen. En septembre 2016, je me suis présentée à deux autres élections, Miss Vendenheim où j'ai été très honorée d'atteindre la 1<sup>ère</sup> place, et le mois suivant j'ai tenté ma chance un peu plus loin à Sélestat où j'ai eu le prix de 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Pays d'Alsace. J'ai ensuite voulu me lancer un nouveau défi, l'élection de Miss Bas-Rhin où à ma grande surprise j'ai gagné. Mon rêve se réalisait petit à petit, il a continué à se concrétiser lors de l'élection de Miss Alsace où j'ai eu le titre de 4<sup>ème</sup> Dauphine.

**Ton plus beau souvenir :**

L'élection de Miss Alsace avec la présence de Miss France et du Comité Miss France. Nous étions 19 prétendantes. La journée fut intense avec un défilé en robe de soirée, le discours de présentation, un défilé en maillot de bain et enfin en robe de mariée. Cette élection fut riche en émotion pour moi et pour la cinquantaine de proches venus me soutenir, j'ai remporté pour mon plus grand bonheur le titre de 4<sup>ème</sup> Dauphine.

**Des nouvelles opportunités :**

Depuis l'obtention de mes titres, j'ai été sollicitée pour des défilés de créateurs notamment lors du salon du mariage, on me contacte également pour diverses manifestations.

**Toutes nos félicitations pour ton très beau parcours, reçois tous nos encouragements pour tes projets à venir.**



## Un sportif de 1<sup>ère</sup> classe à Hohatzenheim

**Depuis bien longtemps, nous savons que nous avons un champion dans notre commune... mais un Champion de France de cyclisme !**

C'est à l'âge de 7 ans que Antoine RAUGEL, habitant de Hohatzenheim, s'est engagé dans ce sport en intégrant le Vélo Club de Eckwersheim. Il y a pratiqué toutes les disciplines, la route, le cyclocross et la piste.

À l'âge de 15 ans, il a été sélectionné pour intégrer la BTwin AG2R LA MONDIALE U19. Celle-ci lui a permis de mener de front ses études et le haut niveau sportif. Aujourd'hui, à 18 ans, avec son bac S en poche, il a rejoint le centre de formation de son nouveau club, le Chambéry Cyclisme, structure de réserve de l'équipe pro AG2R LA MONDIALE.



Vainqueur de nombreux GRAND PRIX, TOUR, CHALLENGE COUPE... il a un palmarès à vous couper le souffle mais sa plus belle victoire cette année, reste le Championnat de France Junior sur route qu'il a remporté avec panache, avant de s'envoler vers le championnat du monde en Norvège où il a obtenu une très belle 16<sup>ème</sup> place. Avis aux sponsors pour le prochain alsacien sur les pistes du Tour de France...!

En attendant, sa famille, ses amis et tous les habitants de Hohatzenheim sont fiers de lui.

**Bonne route et belles échappées à toi, Antoine !**





## Alain Bashung

Le vendredi 15 septembre fut dévoilée la nouvelle plaque de la rue « Alain Bashung », anciennement rue de la Libération.



A cette occasion étaient présents ses camarades de classe, ses plus proches fans, une centaine de personnes dont son parolier et ami Jean RAUQUE ainsi que Michelle RUFFENACH, directrice de la Galerie d'Art à Strasbourg qui avait dédié une exposition à l'artiste.



Après des interventions très appréciées de M. Jean RAUQUE et André FISCHER, les convives ont eu la joie d'être accueillis chez Francine et Pascal VOLTZ, propriétaires de la maison où l'artiste a grandi, pour le partage du verre de l'amitié.



## Elle court et court encore



Sa passion pour la course à pied (5 km, 10 km, cross, semi marathon, marathon et B&R dont celui de Wingersheim) a conduit Marie-Jeanne Boime à parcourir 2 340 km cette année 2017 et pas seulement pour faire de la figuration mais en vrai compétitrice : 25 podiums ont jalonné cette saison 2017. Toutes nos félicitations et bonnes courses pour 2018



## Classe 66

**UNE BELLE INITIATIVE !**



**PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE LA CLASSE 66  
DES QUATRE COMMUNES HISTORIQUES - IDÉE À ENCOURAGER !**

# Coup de projecteur



## Repas des aînés



GINGSHEIM



WINGERSHEIM



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM



HOHATZENHEIM



MITTELHAUSEN



## Le 14 juillet dans nos villages



WINGERSHEIM



WINGERSHEIM



GINGSHEIM



WINGERSHEIM



HOHATZENHEIM



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM



## Messti Mittelhausen

**8 octobre, Le Messti organisé par l'ASLM sur le thème : « Mittelhausen au Moyen-Age ».**

Un coup de chapeau à Jeannine Goehry, Marc Oster, Philippe Goehry, Danièle Barrouillet, Alexandre Hamm, Soner Akbayrak qui ont participé à l'élaboration des quatre chars du défilé, ainsi qu'à nos fidèles conducteurs de chars et aux responsables sécurité. Un grand merci aussi à l'Ecole de Musique Intercommunale qui nous a ouvert notre défilé traditionnel, dans une ambiance enjouée, comme d'habitude... Et n'oublions pas le public de nos communes qui est au rendez-vous pour cette belle journée.



## Les décorations de Noël



WINGERSHEIM



HOHATZENHEIM



GINGSHEIM



HOHATZENHEIM



WINGERSHEIM



GINGSHEIM



MITTELHAUSEN



MITTELHAUSEN



## L'année 2016-2017 à l'école de Wingersheim

**Mercredi 30 novembre 2016, les élèves de la classe de Moyens / Grands sont allés à la poste pour envoyer leur lettre au Père Noël. Ils ont acheté un timbre puis ils ont mis leur enveloppe dans la boîte aux lettres.**



### EFFECTIFS 2016 - 2017

PS/MS : 25 élèves (Mme Cimbaro)  
MS/GS : 25 élèves (Mme Hocquard)  
CP : 17 (Mme Bruder)  
CE1 : 16 (M. Lutz)  
CE2 : 16 (Mme Penner)

**Après plusieurs semaines de préparation et une dizaine de chansons apprises, les CP, les CE1 et les CE2 ont participé à un concert intitulé "chante-mai" à Haguenau.**

La première partie se déroulait dans la Salle de la douane où nous avons chanté sur scène "La mer" de Charles Trenet ainsi que "Cette année-là" version M. Pokora. Nous avons également écouté les chants des enfants des autres écoles.

Puis, nous nous sommes dirigés vers la place du Forum où étaient montés une scène et des gradins, et il y avait des musiciens professionnels, une sono, un animateur, des acteurs. Certaines classes ont dansé sur scène et nous avons assisté à leurs prestations. Puis nous avons pu chanter tout le répertoire des chants appris en classe et réalisé un morceau de percussion avec nos claves.

Il a fait très chaud mais au vu de la bonne organisation de l'après-midi, nous avons passé un excellent moment.



**Pour la fête de l'école du vendredi 9 juin, les Petits/ Moyens ont dansé sur « libérée, délivrée », la musique du film « la Reine des Neiges », devant parents, familles et amis. C'était un très beau spectacle de fin d'année!**

**Les 3 classes de l'école élémentaire ont effectué leur sortie de fin d'année au château du Fleckenstein.**

Le soleil fut de la partie, ce qui rendit cette excursion très agréable. Les élèves prirent vraiment la mesure de ce qu'était la vie au Moyen-Age à travers la chasse au trésor autour et dans le château que leur proposèrent les animateurs du site.

Munis d'un questionnaire et attentifs aux moindres indices que recelait la forêt au pied des remparts et dans le dédale de passages et de la salle de la forteresse, les élèves explorèrent le château de fond en comble pour répondre à toutes les énigmes qui leur étaient posées.

A la fin de la visite du château, les trois classes se dirigèrent vers l'aire de jeux du Gimbelhof pour un pique-nique bien mérité.

Après ce repas sous les frondaisons, nos élèves prirent possession de l'aire de jeux, s'essayant à la tyrolienne, aux divers agrès, ou à la balançoire.

Le retour en bus se fit quelques instants avant la chute d'une belle averse.







## Quoi de neuf à l'école de Mittelhausen ?

### RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017:

Aux cycles 1 et 2, les élèves ont pu bénéficier de nombreuses animations en classe sur le thème de l'eau tout au long de l'année. L'association Tente ta science est intervenue pour expliquer le cycle de l'eau de manière interactive et ludique. Une animatrice nature a proposé une sortie proche de l'école afin de redécouvrir la rivière. Au cycle 3, les élèves ont participé à une animation sur la sécurité routière. Ils ont également rencontré les loups au parc animalier de Sainte-Croix.

En décembre, les élèves des trois classes ont présenté aux parents des deux écoles, un spectacle chantant autour d'un goûter chaleureux.



L'année a été ponctuée d'événements sportifs en compétition avec les écoles de Wingersheim et Waltenheim sur Zorn.

La kermesse a eu lieu dans la cour de l'école de Mittelhausen autour de tartes flambées dans une ambiance conviviale. Pour leur plus grand plaisir, les enfants ont pu participer à de nombreux petits ateliers tenus par les parents.

Cette rentrée 2017/2018 s'est déroulée en musique dans une très bonne ambiance. Pour l'année à venir, le cycle 1 participera au printemps de l'écriture sur le thème « Chut », le cycle 2 partira en classe de mer au Pouliguen et le cycle 3 s'attèlera à l'équitation !



## L'école de Hohatzenheim

### L'année dernière, avec l'école, nous sommes allés visiter le parc animalier de Sainte Croix.

Il s'agit d'un parc zoologique situé à Rhodes. Nous y sommes arrivés le matin, et ensuite nous sommes allés voir les animaux. Entre-temps, par groupes, nous avons aussi pu faire un parcours pieds nus, certains d'entre nous ont touché des insectes et quelques élèves ont même goûté des insectes grillés, il fallait être courageux ! Cette année, nous ferons plusieurs activités : notre classe assistera à une conférence faite par un grand scientifique qui nous parlera du risque à trop regarder les écrans (télévision, ordinateur, console, tablette, ...). Nous irons aussi à Strasbourg pour visiter le centre de sismologie qui se trouve là-bas (il s'agit de l'étude des séismes). Nous y ferons des expériences qui nous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de la planète. En avril, nous ferons pendant quelques jours une découverte de l'équitation. Nous monterons à poney ou à cheval, nous apprendrons à soigner les chevaux, et si le temps le permet, nous pourrions même faire une sortie à cheval en pleine nature.



**SISMOMÈTRE  
CHINOIS**

Cette année sera importante pour nous aussi car c'est notre dernière année à Hohatzenheim ! L'année prochaine, les CM2 seront au collège Gustave Doré de Hochfelden, et les CM1 passeront leur année de CM2 dans la nouvelle école de Wingersheim, qui n'est vraiment pas loin de Hohatzenheim. Elle se construit depuis plus d'un an et elle sera prête pour la rentrée de septembre 2018. Les ouvriers construisent même un rond-point pour les voitures et les bus et des pistes cyclables pour aller vers cette nouvelle école.

**Vivement l'année prochaine ! Les élèves du CM1-CM2 de Hohatzenheim**



## Osterputz 2017

**Les bénévoles de Wingersheim Les Quatre Bans se mobilisent pour le nettoyage de printemps, ce 9 avril 2017.**

Les automobilistes obtiennent toujours la palme des plus gros pollueurs : cannettes de bière, emballages usagés sans oublier les paquets de cigarettes vides. Le soleil étant de la partie, le ramassage des déchets a pu se faire dans d'excellentes conditions.



HOHATZENHEIM

Après l'effort, le réconfort, c'est ainsi que les équipes de Wingersheim, Hohatzenheim et Gingsheim se sont retrouvées à la salle des fêtes de Gingsheim pour déguster une excellente soupe aux pois. Leurs collègues de Mittelhausen, occupés lors de la matinée ont pris le relais l'après-midi. Un moment fort d'esprit citoyen partagé.



GINGSHEIM



MITTELHAUSEN



WINGERSHEIM



## Journée citoyenne 2017

**Le 20 mai dernier, une cinquantaine de personnes s'est donné rendez-vous devant la salle des fêtes de Mittelhausen pour participer à la troisième édition de la « Journée Citoyenne ».**



Lors de cette journée, plusieurs citoyens petits et grands, se sont inscrits dans les ateliers organisés par des conseillers municipaux comme le désormais traditionnel atelier broyage/mulch qui permet d'entretenir les chemins ruraux. Une autre équipe s'est chargée d'installer une table pique-nique sur une parcelle communale jouxtant



la route menant à Gougenheim - à noter que ce mobilier est fabriqué à base de briques de lait recyclées. Sous la houlette de notre employé communal Nicolas, un groupe de citoyens a continué à repeindre la grille du cimetière, chantier entamé lors de la première édition. Dans la salle des fêtes, deux ateliers se sont tenus : un groupe d'adultes a préparé le repas tandis que Bernard Gahbi a organisé la préparation de spécialités libanaises aidé par de nombreux enfants qui ont mis la main à la pâte pour le bonheur des convives. D'autres enfants ont décoré la salle et les tables, aidés par des parents volontaires.



Enfin, cette journée a été marquée par la participation d'adolescents qui ont répondu présents. Après une opération de nettoyage derrière l'école, le groupe s'est réuni sous le préau pour

plancher sur un projet. Pour l'occasion, Olivier Guérard du service animation jeunesse de la Com-Com du Pays de la Zorn, a accepté de venir à la rencontre des jeunes pour les aider à formuler un projet pour eux et mené par eux, en collaboration avec la municipalité ; à suivre...

La journée citoyenne, labélisée au niveau national, a une fois de plus rempli son objectif : faire se rencontrer les habitants de tous âges avec les membres du conseil municipal autour de projets dans des lieux symboliques et utiles à tous.





## Honte à eux

### DÉGRADATIONS DANS NOS VILLAGES

**Nous constatons de manière récurrente un certain nombre d'incivilités commises dans des lieux publics de notre commune, principalement à Mittelhausen.**

Outre les quantités toujours en hausse de débris ramassés lors des traditionnels nettoyages de printemps, d'autres agissements préoccupants occasionnent des désagréments pour tous et nous laissent perplexes, voire furieux. Certains lieux sont volontairement dégradés, tagués, vandalisés, sans parler des nuisances sonores. Ces lieux sont identifiés et fréquentés par des jeunes de notre commune. Nous les avons abordés pour en discuter mais les dégradations perdurent. Nous faisons appel à l'esprit de responsabilité des parents afin qu'ils exercent leur devoir d'autorité et d'éducation pour accompagner au mieux ces jeunes dans un esprit de respect du bien commun.



DÉPÔT SAUVAGE À GINGSHEIM



DÉPÔT SAUVAGE À GINGSHEIM



DÉFIBRILLATEUR À MITTELHAUSEN



PHOTO DE L'ÉCOLE



PHOTO DE L'ÉCOLE



PHOTO DE L'ÉCOLE





## Communautarisme, communauté et mondialisation

**Nous ne sommes plus en Alsace mais dans le Grand Est. Nous ne sommes plus à Mittelhausen mais à Wingersheim Les Quatre Bans. Votre pasteur n'est plus pasteur de Waltenheim-Mittelhausen mais du consistoire de Schwindratzheim. Vos enfants - sauf retard imprévu - ne seront plus scolarisés toute l'année prochaine dans les villages historiques.**

Cette « mondialisation » à échelle locale peut nous heurter. Cette dernière fait circuler, avec une rapidité jamais atteinte les idées, les informations, les capitaux et les biens. Cette frénésie a de quoi nous effrayer. D'autant que par crainte des migrations, tout circule sauf la plupart des habitants de la terre, dont beaucoup ne peuvent traverser les frontières. A cause de cela, nous nous rencontrons sans nous rencontrer. Parfois, par l'intermédiaire d'écrans, souvent par mauvaises nouvelles interposées.

Dans le Grand Est, dans nos villages, il nous est tout loisible de nous rencontrer. Mais souvent nous ne le faisons pas. Par individualisme ou alors parce que, par crainte identitaire, nous sommes tentés de nous replier sur nous et alors la communauté villageoise ou paroissiale à laquelle nous sommes appelés devient soit inexistante soit communautariste. Ce communautarisme n'est pas un mal propre aux Églises chrétiennes, c'est un mal qui traverse nos sociétés toutes entières. Il suffit de constater la montée des mouvements extrémistes

et populistes dans nos pays, dits civilisés. Cependant je crois que nous avons, si nous sommes chrétiens, une mission à remplir, celle d'être des veilleurs dans ce monde, des veilleurs qui n'auront de cesse de rappeler que le repli sur soi est un péché, peut-être le pire qui soit, parce qu'il est la négation de l'amour du prochain. Des veilleurs qui auront à cœur de lancer des ponts afin de dénoncer les injustices et les inégalités dans ce monde, afin aussi de vivre ensemble en vérité. Des veilleurs qui se mettent en chemin pour rencontrer ceux du village voisin, de la paroisse voisine, de l'église sœur. Des veilleurs qui auront à cœur de découvrir le Visage de Dieu dans le visage de ceux qu'ils rencontreront.



LES CONFIRMANDS VENANT DE DIFFÉRENTS VILLAGES DE LA PAROISSE

**Pour la paroisse protestante - pasteur Isabelle Horber.**  
**E-mail : [presbytere-wsz@laposte.net](mailto:presbytere-wsz@laposte.net)**  
**Tél. 03 88 21 98 34. Si vous souhaitez le journal consistorial, merci de me contacter de préférence par mail.**



LE BUFFET DE DESSERT RICHEMENT LORS DU TRADITIONNEL REPAS PAROISSIAL

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**20 janvier 19h** - célébration oecuménique à Waltenheim à l'occasion de la semaine de l'unité des chrétiens  
**11 et 18 février** - élections des conseillers presbytéraux  
**2 mars à Waltenheim** - Journée Mondiale de Prière avec le Suriname  
**6 mai** - confirmation à Waltenheim

**3 juin** - soirée tarte flambées de la paroisse  
**4 novembre** - repas paroissial Mittelhausen  
**22 décembre** - Fête des enfants à Waltenheim  
**24 décembre** - veillée de Noël à Mittelhausen  
**9 décembre** - Roland Engel et ses musiciens

Dates données sous réserve de modifications



## Un Conseil de Fabrique dynamique à Gingsheim

**Le 24 juin dernier, le Conseil de Fabrique a renoué avec la tradition en organisant un feu de la Saint Jean agrémenté d'une soirée tartes flambées.**

La semaine précédant la fête, un bûcher a été monté dans la joie et la bonne humeur avec l'aide d'une équipe de bénévoles très motivés.

Après la dégustation de croustillantes tartes flambées, le bûcher allumé à la tombée de la nuit a embrasé le ciel étoilé et réchauffé les cœurs des petits et grands. La fête fut une très belle réussite. Votre présence nombreuse et vos témoignages de soutien nous ont fait chaud au cœur. Forts de cette belle expérience nous allons réitérer l'événement l'année prochaine. Nous vous invitons, d'ores et déjà, à retenir la date du 23 juin 2018 pour une nouvelle édition.

Un grand Merci aux bénévoles qui nous ont prêté main forte et à vous tous pour votre participation.





## Hohatzenheim

### BEAUTÉ ET RICHESSE DU PARC DU PÈLERINAGE

**Quel que soit l'endroit par lequel on y accède, l'admirable église romane de Hohatzenheim accroche les regards. Elle surgit d'un écrin de verdure sur une petite colline d'où la vue s'étend vers la plaine du Rhin jusqu'à la Forêt Noire. Parcourons ce coin de paradis pour découvrir les arbres et arbustes qui changent d'éclat à chacune des saisons.**

#### Les tilleuls

En approchant du parvis pavé de l'Eglise deux grands tilleuls dressent leur ampleur qui, en juin, se revêt d'innombrables fleurs blanc-jaunâtre d'où émane un parfum capiteux. Ah, les bonnes tisanes !

#### Les cyprès

Derrière la statue de saint Antoine de Padoue, deux cyprès de Provence, hauts de plus de 10 mètres, ressemblent à des sentinelles et donnent l'impression d'une belle fierté.



#### Les cèdres

Toujours à l'Ouest du parvis, en bordure de la route, en face du « Burgritter », des cèdres s'élevaient, majestueux, leur feuillage d'un vert argenté, est constitué de courtes aiguilles groupées en petites rosettes.

#### Les marronniers

Prenons le chemin de ronde. Six grands marronniers ombragent le côté Ouest du parc. Arbres aux feuilles palmées, aux fruits farineux. Les marrons, d'un brun lustré, font, en septembre, l'amusement des enfants.

#### Les érables

Les érables occupent l'autre partie du parc, coté Est. Leurs fleurs, parvenues à maturité, se détachent en virevoltant au gré du vent, grâce à leurs deux grands ailerons membraneux ; Belle originalité créatrice de la nature, dans l'intention de se répandre.



#### Les hêtres

Au fond du parc, trois hêtres forment une haie d'honneur à la Croix de Mission, en bois d'acacia. A l'entrée du parc, un autre hêtre fascine les enfants. A la base, le tronc se ramifie en tous sens offrant aux jeunes pèlerins en culotte courte, l'occasion de s'exercer aux jeux de Tarzan.

#### Les catalpas

A l'Est et au Nord du parc, s'alignent les catalpas, arbres caducs

à larges feuilles qui produisent en été, des fleurs tubuleuses blanches, piquetées de jaune et de pourpre. Les fruits sont

de longues capsules, semblables aux cosques du haricot. Il est originaire de l'Amérique du Nord.

#### Le paulownia

En bordure Nord du parc, le paulownia, solitaire, attire l'attention. Il a une belle prestance, et présente, au printemps, des fleurs d'un bleu violacé, dont l'odeur rappelle celle de la violette. Magnifique arbre d'ornement, le paulownia est originaire du Japon.



#### Les séquoias

Sur la pelouse, coté Est du parc. Deux magnifiques séquoias attirent les regards. En raison de leur dimension exceptionnelle, ces arbres ressemblent à des conifères,

Les feuilles, vert foncé dessus, blanchâtres au-dessous, ressemblent à celles des ifs.

#### Les thuyas

Ressemblant beaucoup aux faux cyprès dont ils ont souvent le port pyramidal dense et le feuillage vert glauque, les thuyas sont constitués de ramilles planes. Quelle pose impériale au cœur du parc !

#### Le mélèze

Non loin des thuyas, le mélèze donne libre élan à sa cime pyramidale. C'est un conifère aux feuilles caduques. Des rameaux, jaillissent les fruits en forme de cônes, formés d'écaillés imbriquées. Avant l'hiver, le mélèze revêt la splendeur fragile d'un buisson ardent.

#### Le magnolia

Au centre de la pelouse Est, s'épanouit le magnolia, grand arbuste à cime étalée qui se couvre, en avril, avant l'apparition des feuilles, d'une multitude de grandes fleurs, semblables à des tulipes, blanches à l'intérieur, rose pourpre à l'extérieur. Il rayonne de sa grâce silencieuse.



La place nous manque ici pour présenter les sapins, les pins, les épicéas, les ifs, le chêne, les pruniers à fleurs, les sorbiers des oiseleurs, les lilas, les forsythias, les genévriers, les saules, les spirées et les yuccas, ces touffes de feuilles dressées en fers de lance...

Beauté et richesse du parc, bordé de parterres d'où jaillissent d'admirables fleurs aux teintes variées dans les splendeurs diaprées de leur alignement géométrique. La pelouse du parc, donne à l'ensemble du domaine du pèlerinage une note de grâce juvénile, pour la joie de tous.



## Bibliothèque Mittelhausen

### UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATIONS

L'équipe des bibliothécaires a mis les bouchées doubles pour les animations 2017. En effet, avec l'arrivée de bibliothécaires de Gingsheim dans l'équipe de Mittelhausen, de nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'année 2017. Animations fort appréciées vu les nombreux spectateurs, succès assuré pour le plus grand plaisir des bénévoles de l'ancien point lecture de Gingsheim.

### ANIMATIONS BRICOLAGE À GINGSHEIM

Dans les locaux de l'ancien point lecture de Gingsheim, les bénévoles de la bibliothèque de Mittelhausen ont accueilli le 15 février et le 5 avril 2017, des enfants issus des communes de Hohatzenheim, Wingersheim, Duntzenheim et Gingsheim, autour d'un après-midi contes suivis de bricolage. Des moments très gais entre histoires drôles ou émouvantes et chansons. Le thème du carnaval a été suivi par la fabrication de masques pour lesquels nos petits participants ont montré un réel brio. Pour Pâques une vieille chaussette a été transformée en poule folle qui a beaucoup amusé petits et aux grands.



### ANIME TON JARDIN

L'animation « Anime ton jardin » au printemps a rassemblé des petits lecteurs avec leurs mamans ou mamies autour d'un Raconte-tapis à la salle de l'École rue du Château à Mittelhausen. Histoires courtes et drôles, parfois même à faire peur, enfin un peu peur, ont été contées par Cathy. Succès garanti pour cette animation, qui s'est terminée comme d'habitude avec les fameux Cookies d'Edith, dont la réputation n'est plus à faire.

### FESTIVAL VOOLP À MITTELHAUSEN

Pour la quatrième édition du Festival VOOLP organisé par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, la Bibliothèque de Mittelhausen a accueilli la conteuse Anne-Laure Hagenmuller avec son spectacle « Les Pas Pareils ». Les nombreux spectateurs, petits et grands, ont pu apprécier à leur juste valeur ce conte. Spectacle inédit fraîchement créé pour le festival. De nombreux personnages hauts en couleurs, tous « pas pareils » : fée, sorcière, bourreau, etc... qui au contact de la rencontre ont interpellé à différents niveaux le public. Nul doute que la formation de comédienne et de chanteuse ont permis à la Haut-Rhinoise Anne-Laure Hagenmuller de présenter un spectacle



magnifique en transformation, rythmé et synchronisé par différents personnages qui ont su captiver petits et grands du début jusqu'à la fin.



### ANIMATION DE NOËL

Pour raison de congés scolaires, l'animation de Noël a eu lieu cette année après les fêtes de Noël, « ém klèene Johr » comme on dit. Autour d'un raconte-tapis, notre spécialiste en animation, Cathy, avait concocté un petit moment magique entrecoupé de chants de Noël, de contines et d'histoires vraies.

**Vous qui aimez lire, n'hésitez pas à faire un tour à la Bibliothèque de Mittelhausen, les**

**- Lundi et mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h.**

Aline, Béatrice, Cathy, Chantal, Edith, Laurence, Martine et Rita se feront un plaisir de vous y accueillir et de vous présenter les derniers romans en vogue, parmi lesquels un grand choix de polards, et même des romans coquins ! Et en toute dernière nouveauté, une sélection de DVD est désormais disponible dans votre bibliothèque !

**N'oubliez pas le service proposé par la Bibliothèque Département de Prêt du CD67 :** connectez

vous sur leur portail [www.bas-rhin.fr/culture/bibliotheque](http://www.bas-rhin.fr/culture/bibliotheque) et laissez-vous guider ! Vous pouvez consulter leur catalogue de livres et DVD en ligne et faire vos choix pour vous les faire livrer à la bibliothèque de Mittelhausen. Il suffit d'être membre de notre bibliothèque moyennant une cotisation annuelle de 5€ pour les lecteurs de plus de 16 ans, gratuit jusqu'à 16 ans et vous pourrez lire à volonté...





## Communauté de communes du Pays de la Zorn

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**Le PLUi est l'outil de planification qui permet de traduire les orientations d'aménagement du territoire avec une vision intercommunale des actions qu'on souhaite y mener, c'est-à-dire :**

- quel développement pour l'habitat et les activités ?
- quel développement des équipements et des services ?
- quelle place pour l'agriculture ?
- quelle prise en compte des espaces agricoles ou naturels ?

Il est élaboré en collaboration avec chaque commune membre de la Communauté de Communes, en lien avec les personnes publiques associées et en concertation avec la population.



En 2020, le PLUi du Pays de la Zorn remplacera les documents d'urbanisme communaux actuels et s'appliquera sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

### OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

**Le Diagnostic a été réalisé. C'est un état des lieux approfondi qui permet de dégager les enjeux de développement et de préservation de notre territoire.**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les grandes orientations d'aménagement et de préservation pour l'avenir. Un débat sur les grandes orientations du PADD a eu lieu au sein des conseils municipaux des Communes membres de la Communauté de Communes et au sein du Conseil Communautaire.

Des réunions publiques ont eu lieu. Pour autant la concertation se poursuit jusqu'à l'approbation du projet.

### COMMENT PUIS-JE CONTINUER À PARTICIPER AU PLUi ?



**Pour prendre connaissance des études, un DOSSIER DE CONCERTATION est :**

- mis à disposition du public et consultable en mairies et au siège de la Communauté de Communes
- consultable en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com) rubrique PLUi.

**Pour émettre des observations :**

- des registres de concertation sont disponibles au siège de la Communauté de Communes et dans les différentes mairies. Ils permettent de poser ses questions ou de faire remonter ses observations,
- par mail à l'adresse : [plui@payszorn.com](mailto:plui@payszorn.com) en précisant l'objet : « concertation PLUi »
- ou par courrier adressé à M. le Président de la Communauté de Communes, 43 route de Strasbourg, 67270 Hochfelden (en précisant l'objet « concertation PLUi »)
- en participant aux réunions publiques qui seront organisées sur le territoire jusqu'à l'approbation du PLUi.



## FC Wingersheim 1945

L'année 2017 qui s'achève nous permet de nous retourner sur les événements qui ont marqués la vie de notre association.

Sur le plan sportif, un bilan positif sur l'ensemble des équipes seniors, elles terminent toutes dans le trio de tête, merci aux entraîneurs et aux dirigeants de leurs implications.

Equipe 1 termine à la 3<sup>ème</sup> place

Equipe 2 termine à la 3<sup>ème</sup> place

Equipe 3 termine à la 3<sup>ème</sup> place

Vétéran termine à la 3<sup>ème</sup> place

Super vétéran termine à la 2<sup>ème</sup> place

### Quelques informations sur le club pour la saison à venir

Nombre de licenciés seniors : 90

Nombre de personnes au comité : 15

Dirigeants seniors : 10

Budget annuel pour la saison : 109 000 €



EQUIPE 2 DU FC WINGERSHEIM QUI ÉVOLUE EN PYRAMIDE A DIVISION 3  
JEU DE MAILLOT OFFERT PAR L'ENTREPRISE QUINTESENS ET ARPEGIO

### Manifestation à retenir pour la saison 2017/2018

Vide grenier jeudi 10 mai 2018

Bal du houblon 3 novembre 2018

Week-end sportif les 20/21/22 juillet 2018

Soirée Saint Sylvestre 31 décembre 2018 animée par l'orchestre DECIBEL



## FC Wingersheim Section jeunes

La section des jeunes du FCW poursuit inlassablement son travail de formation et démarre la présente saison avec 11 équipes dont 4 en entente avec Brumath.



En effet, après avoir conclu une entente en U18 avec nos voisins, le départ de certains joueurs a obligé les dirigeants à le faire également en U15. Une lente érosion des effectifs U11 et U13 surtout dans le bourg centre est constatée... mystère. Ainsi dans la catégorie U11 seuls 3 joueurs sont de Wingersheim, 7 de Mittelhausen, 2 de Hohenhatzenheim et 2 de Gingsheim.

Heureusement il n'en est pas de même dans les petites catégories de débutants et de pitchounes où une vingtaine de jeunes suivent régulièrement les entraînements.

Au niveau résultats : les deux équipes de U18 terminaient en juin à la 2<sup>ème</sup> place et accédaient en A et en promotion.

Mais cette montée implique aussi davantage d'obligations et d'abnégation que tout le monde, hélas, ne peut pas fournir. Après un bon départ et 3 victoires en promotion, l'équipe 1 ralentit son rythme mais l'équipe deux est en souffrance. Les deux équipes de U15 sont dans le milieu du classement. De même les deux formations U13 totalisent 5 victoires ensembles.

Bonne tenue des U11A et B. Ces derniers sont invaincus à ce jour.

Malgré un travail harassant et permanent, vu le nombre d'équipes engagées, une bonne ambiance et la bonne entente entre les entraîneurs et les dirigeants d'équipes permet un fonctionnement harmonieux.

**Eric Felden Président de la section jeune**  
**André MEYER Président du FC WINGERSHEIM**

Tél : 03 88 37 00 03 - Port : 06 15 08 16 44 - Mail : andre.meyer60@orange.fr





## Ski Team Kochersberg

Pour la saison 2016-2017 le STK et son équipe ont réalisé une saison ponctuée de multiples notes positives, malgré le manque de neige dans les Vosges ; ce qui a réduit nos activités dans le proche massif. Les samedis des neiges ont néanmoins pu fonctionner. Malgré cet enneigement précaire, nous avons assuré 7 sorties en collaboration avec nos amis skieurs de l'ASES et des Skieurs de Strasbourg. Le ski loisir adultes et familles a enregistré une très bonne participation et un excellent taux de satisfaction pour nos séjours.

Le seul bémol demeure notre séjour de fin de saison à Chamonix qui plafonne à 25 participants depuis 3 saisons. Au volet formation nous avons la fierté d'annoncer la réussite au diplôme de Moniteur Fédéral 2<sup>ème</sup> degré de 3 de nos jeunes moniteurs Arnaud, Flavien et Julien en avril dernier à Tignes. Grâce à ce complément de formation notre club peut compter sur 9 moniteurs dont 8 MF2. Le programme traditionnel pour la saison hiver sera reconduit. Les samedis des neiges débiteront dès que le domaine du Champ du Feu sera enneigé et skiable.

Le dimanche 11 mars nous aurons le plaisir d'organiser le slalom dans le cadre des dimanches de la glisse où nous vous invitons nombreux. Les séjours loisirs de ski encadré tous niveaux sont finalisés.

**Des places restent disponibles sur simple demande à l'un des cadres, par téléphone au 03.88.51.23.19 ou par courriel à : [ski.team.kochersberg@gmail.com](mailto:ski.team.kochersberg@gmail.com). Nous souhaitons à tous nos actuels et futurs amis skieurs une excellente saison.**



**DEBOUT : MARCEL, FLAVIEN, MANUEL, GÉRARD  
ACCROUPIES : JULIEN, ARNAUD**



## Tennis-Club

**Comme chaque année à la même période, le Tennis-Club de Wingersheim Les 4 Bans, en association avec le Tennis-Club voisin de Bilwisheim-Donnenheim, a organisé, au début de l'été, son traditionnel tournoi interne.**

C'est dans un esprit plus compétitif, mais néanmoins convivial, que se sont d'abord déroulées, tout au long du mois de juin, les rencontres du simple masculin.

La finale s'est jouée le dimanche 2 juillet, à l'occasion d'une journée de clôture de l'événement, destinée à réunir les membres des deux clubs, dans une épreuve de double, dont les équipes ont été déterminées par tirage au sort.



**LES FINALISTES DU SIMPLE, UN DOUBLE, ET LES VAINQUEURS  
DE L'ÉPREUVE ENTOURÉS PAR LES DEUX PRÉSIDENTS.**

Quelques gouttes de pluie sont bien venues perturber les rencontres, mais elles n'ont pas freiné l'ardeur et l'appétit des compétiteurs et de leurs supporters, réunis autour d'un barbecue pour le déjeuner.

Le TCW reste avant tout un club de tennis loisir, prêt à accueillir toutes les personnes souhaitant retrouver d'anciennes sensations avec une raquette, ou tout simplement venir se tester et s'amuser, en toute décontraction et modestie, sur le court de la rue des tilleuls...

**Pour tous contacts et informations :**

<http://tc-wingersheim.over-blog.com/>

**Evelyne STREICHER (Trésorière du TCW) :**

03.88.51.42 63 - [streicev@orange.fr](mailto:streicev@orange.fr)

**Alfred Wolf (Président du TCW) :**

03.88.51.21.40 - [alfred.wolf67@gmail.com](mailto:alfred.wolf67@gmail.com)

**Eric SOMMACAL (Secrétaire du TCW) :**

03.88.51.21.32 - [eric.sommacal@free.fr](mailto:eric.sommacal@free.fr)



## Art Kdanse

**Créée en Septembre 2014, l'association Art Kdanse propose des cours de danse jazz pour les enfants et les adultes. L'association a été invitée à participer à des représentations de danse au château des Rohan à Saverne et au Royal Palace à Kirwiller.**

Les cours ont lieu les mardis (hors vacances scolaires), à la salle polyvalente de Hohatzenheim :

- de 16h15 à 17h00, cours des 3-5 ans (corps et mouvement)
- de 17h00 à 18h00, cours des 6-9 ans
- de 18h00 à 19h00, cours des 10-14 ans
- de 19h15 à 20h15, cours adultes et ados à partir de 15 ans

Nous vous invitons à venir vers nous l'année prochaine, lors des préinscriptions, qui se feront par internet à partir du 1er juillet 2018. Une page Facebook a été mise en place afin de pouvoir partager photos et vidéos des différents spectacles.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail ou venez nous rendre visite les mardis soir.



**Contact : Présidente DANNER Lydie :  
Port.06.48.98.17.03**

**Professeur : DANNER Patricia : Port.06.42.28.23.55  
E-mail : art.kdanse@outlook.fr**



## Vita Gym

**Depuis plus de 20 ans, à Hohatzenheim, l'association Vita Gym propose des cours de remise en forme. Ils sont ouverts aux adultes et adolescents à partir de 14 ans (femmes et hommes !)**



A la rentrée 2017, nous avons accueilli une nouvelle animatrice sportive, Sybil. Comme Claudine, elle propose des cours dynamiques et diversifiés afin de permettre aux adhérents de pratiquer une activité sportive deux fois par semaine (lundi et/ou mercredi), tout en améliorant leur condition physique et leur bien-être.

Fitness, renforcement musculaire, cardio-training, stretching, le tout toujours dans la bonne humeur!

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

**Contact : Isabelle LANG - Tél : 03 69 26 05 87 - 06 17 68 91 88 - vitagym.hohatzenheim@gmail.com**





## Association Infinitude

**Le yoga, la méditation, les mouvements Gurdjieff : un art de vivre qui conduit à la paix intérieure**

La pratique du yoga et de la méditation (lundi 19h) favorise le lâcher-prise, moins d'anxiété, moins de stress, un meilleur sommeil. Elle améliore notre aptitude à être « ici et maintenant ». Elle stimule les fonctions cérébrales, augmente la capacité à prendre du recul et à s'apaiser. Parfois il suffit d'essayer pour découvrir et se rendre compte que cela fait du bien et que l'on peut pratiquer avec plaisir, malgré nos limites. Convient à tous les âges de la vie.



Les mouvements Gurdjieff (cours mensuel samedi) favorisent le recentrage, le calme du mental et l'attention.

Les 27 et 28 janvier 2018, l'Association Infinitude propose « Le Sentier des Contes »

Deux délicieuses soirées faites pour toutes celles et tous ceux (adultes et enfants à partir de 8 ans), qui ont envie de se donner du bon temps, de découvrir des contes et leur symbolisme.

**Contacts :**

**association.infinitude@gmail.com - jacquelinemarieganter.com - 03 88 25 05 60**

**Pour les danses Gurdjieff, Nathalie Cormie: 06 61 47 88 91**



## Les activités de l'ASLM en 2017

**Une heure de Zumba tous les mercredis à 20h30 avec Isabelle Kern.**

**Deux heures d'initiation à l'Improvisation Théâtrale tous les lundis soir à 20h00, avec Marie et Julien.**

**Les évènements de l'année :**

- 4 février, un Spectacle **Théâtre d'impro** ouvre l'année et permet de régaler les jeunes et moins jeunes avec des acteurs inventifs et drôles.
- 26 février, le **Carnaval** chasse l'hiver avec ses beignets, sa cavalcade et sa boum pour les enfants.
- 1<sup>er</sup> avril, le deuxième **spectacle d'Improvisation Théâtrale** de l'année. Les premières parties sont assurées par les élèves de l'atelier d'impro : Les Bretelles de Mittel.
- **1<sup>er</sup> mai**, les marcheurs étaient au rendez-vous malgré la pluie pour notre marche annuelle et la ballade commentée sur les sentiers des Houblonnières, avec la participation de la commune de Wingersheim. Et bien sûr, la bonne soupe aux pois, lardons et croûtons avec saucisses de retour à la salle des fêtes.
- 11 juin, notre **Vide Greniers** qui a été une belle réussite sous un ciel ensoleillé. Un groupe d'habitants spécialement impliqué dans l'organisation, avec Mme Joëlle Delautre comme personne ressource, nous a à nouveau préparé une belle journée.
- 10 septembre, deuxième participation au **forum des associations** à Schwindratzheim, organisé par l'AIPZ. Encore une belle journée qui permet de beaux échanges au sein du territoire.

- 31 octobre, **Halloween**, nous remercions les villageois qui ont réservé encore une fois un très bel accueil aux enfants avec une récolte de bonbons fructueuse dans les rues. Un spectacle de magie qui a beaucoup plu avec Bruno Bonumeur.
- 2 décembre, une dernière soirée d'Impro Théâtrale avant de nouvelles aventures en 2018.
- 10 décembre, la **fête de la Saint Nicolas** à la ferme Kolb devant des enfants émerveillés pour clore cette année... Merci aux habitants qui ont participé à la réussite de cette belle soirée.

En 2017, l'ASLM a encore rempli de belles pages blanches. L'association est agréée Espace de Vie Sociale et c'est dans ce cadre qu'elle est subventionnée par la Caisse d'Allocation Familiale, jusqu'en 2018.

Cette subvention nous a permis de vous proposer encore de beaux événements au fil de cette année et de pouvoir mettre en œuvre vos envies.

C'est grâce à vous, bénévoles, volontaires occasionnels ou spécialisés que l'ASLM garde cette belle dynamique et nous comptons sur vous pour l'année prochaine...



## D'Rôles de Jeux : encore une année bien remplie

**Cette année commence par le renouvellement d'une partie de l'équipe dirigeante. Le comité 2017 est donc essentiellement composé de nouveaux visages, auxquels s'ajoutent quelques anciens membres, dont deux membres fondateurs.**

L'autre fait marquant du début d'année est la modification des statuts, permettant l'adhésion d'enfants à partir de 12 ans. Notre objectif à terme est de créer une section jeune, peut-être en 2018.

L'activité de l'association reste soutenue, notamment par le biais des après-midis et des soirées jeux de société qui ont désormais lieu deux fois par mois (le 1<sup>er</sup> samedi et 3<sup>e</sup> vendredi) et comptent une douzaine de participants en moyenne.

Les sections jeux de rôle et de figurines ont connu un léger ralentissement de leur activité cette année.

La 9<sup>e</sup> édition de la ligue Blood Bowl a rencontré un certain succès avec 14 joueurs engagés. Les joueurs de Blood Bowl ont également participé à l'AlsaBowl, début septembre à Colmar. Au classement individuel, Frédéric Pfister termine 3<sup>e</sup> et l'association prend la 4<sup>e</sup> place au classement par équipe, à un point du podium.

L'association est également classée 6<sup>e</sup> au trophée du Grand-Est.

Nous avons également organisé la 3<sup>e</sup> édition de «Jouons en Famille», la manifestation a fait le plein avec une trentaine de participants et sera reconduite en 2018.

Enfin, l'année s'est terminée par un tournoi du jeu X-Wing Miniatures (19 participants) et une grande journée dédiée aux jeux de rôle (43 participants).



**Contact : Yannick Recht – Port. 06 03 04 73 48**

**E-mail : [info@droles-de-jeux.org](mailto:info@droles-de-jeux.org) - Internet : [www.droles-de-jeux.org](http://www.droles-de-jeux.org)**



## « La Gingsheimoise »



**Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de la nouvelle association de Gingsheim.**

Notre but est d'organiser des événements, afin de garder le dynamisme et la bonne humeur de notre village.

Notre groupe est composé de bénévoles, tous très sympathiques, plein d'idées, pour vous proposer des soirées ou animations dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles et toutes les personnes présentes qui ont contribué à la réussite de notre première soirée.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux à nos prochains événements.

**Contact : HUCK Laetitia**

**Téléphone : 06 74 71 02 34 Mail : [laettiti67@hotmail.fr](mailto:laettiti67@hotmail.fr)**

SOIRÉE HALLOWEEN DU 28 OCTOBRE 2017





## Les Sapeurs Pompiers

**La section des sapeurs-pompiers du secteur de Wingersheim Les Quatre Bans a été sollicitée pour 78 interventions au cours de l'année 2017.**

Cette année nous avons été confrontés à un nombre impressionnant de nids de guêpes avec un pic d'interventions en Juillet et Août. La destruction d'un nid de guêpes est parfois très difficile et compliquée, les guêpes ou frelons sont installés à des endroits de plus en plus difficiles d'accès, voir même inaccessibles.

Sur de nombreuses interventions nous étions obligés de créer une ouverture dans un mur, de découper des panneaux en bois, de plâtre ou d'isolation, de démonter des tuiles fixes ou du bardage. Ces opérations sont bien sûr effectuées avec votre accord, sachant que la réparation est à votre charge.

Actuellement la destruction des nids de guêpes ou frelons effectuée par les sapeurs pompiers du Bas-Rhin est un service encore gratuit.

La seule prestation payante à ce jour, pour le particulier, est l'épuisement de locaux suite à une fuite d'eau à caractère privé. Après une année bien remplie, je me permets de remercier toute l'équipe des sapeurs-pompiers de la section pour leur efficacité et leur disponibilité.



**Lieutenant Jean-Michel MEYER**

**Période du 01/11/2016 au 31/10/2017**

INTERVENTIONS	TOTAL	Gingsheim	Hohatzenheim	Mittelhausen	Wingersheim
Nids de Guêpes / Frelons	45	7	4	13	21
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale à domicile / lieu de travail	24	3	2	6	13
Accident sur voie publique Voitures / 2 roues /piétons & Secours à personne	9			5	4
Feux dans habitation	2				2
Capture /secours Animal	2			1	1
Accident / Feu de voiture / dég. chaussée	2	1			1
Feux de végétaux / broussailles	1			1	
Epuisement locaux	1				1
<b>TOTAL 2017</b>	<b>86</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>43</b>



## Amicale des Pompiers de Mittelhausen

**TRADITIONNELLE SOIRÉE TARTE FLAMBÉE ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES POMPIERS**





## Chœur Mille et une Notes



### SAISON 2017

**Nos objectifs : se faire plaisir en chantant, partager une belle musique avec le public en concert**

Un répertoire varié : chants du monde profanes et religieux ...

**Nos activités en 2016 et 2017 :** Concerts à Vendenheim, à l'EPSAN de Brumath avec Les P'Cigales, à Mittelhausen avec l'EMI, fête de la musique 2016 à Schwindratzheim, concerts en décembre à Hochfelden et Waltenheim /Zorn sous la direction de notre nouveau chef de chœur Antoine GENTNER.

Zorn en fête, moment fort de la saison: concert spectacle exceptionnel donné le 24 juin à Schwindratzheim, réunissant les élèves de l'école de musique du Pays de la Zorn et des formations musicales du territoire. Réunir sur une même scène plus de 300 instrumentistes et choristes représentait un investissement humain important ; 1001 Notes a répondu présent tant par ses chants que par son aide à l'organisation. Personne n'oubliera un extraordinaire «Allumer le feu» en bouquet final chanté à pleins poumons par plus de 100 choristes, soutenus par le rythme endiablé de dizaines d'instruments et percussions.



### Envie de chanter avec nous ?

Hommes et femmes, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus. Parlez-en autour de vous.

Les répétitions ont lieu le jeudi à 20H à la mairie de Mittelhausen.

**Contact : Guy JACOB - Port. 06 12 53 22 71**  
**E-mail : guy.jacob671@free.fr**



## EMI : Ensemble Musical Intercommunal

**Pour fêter les 25 ans d'existence de l'Ensemble Musical, les musiciens et leur chef d'orchestre André Diebolt ont préparé un programme haut en couleur à l'occasion de leur concert annuel dimanche 29 avril.**

D'abord « River of Life » de Steven Reineke avec ses belles mélodies, ses harmonies et ses rythmes uniques qui imitent le flux d'une rivière pour un moment de détente ! Puis « Hallelujah » dont la première version parue en 1984 devenue un hymne universel lors de nombreuses cérémonies. Durant le 3e morceau « Tina Turner : Simply the Best » l'orchestre a interprété les tubes tels que The Best, I don't Wanna Lose You, We don't Need Another Hero et Private Dancer. Le chef d'orchestre a enfilé alors sa queue de pie pour faire résonner les murs de l'église aux rythmes des valse viennoises de Strauss. Avec « A Short Story in Blue » de Ennio Salvere le public est entré dans l'univers des comédies musicales avec du blues et du swing. Pour terminer ce concert, les musiciens ont joué un pasodoble de concert jovial et gai « Los Barbas » de Ferrer Ferran. Le final cette année a été un « Festival Charles Trenet », où l'EMI était accompagnée par les choristes du chœur 1001 notes.



Comme d'habitude l'Ensemble Musical a ensuite animé la soirée du 13 juillet à Mittelhausen, ainsi que le Messti du village en octobre où les musiciens se sont déguisés en moines du Moyen-Age.

**Répétitions :** samedis de 17h à 18h30 à la mairie de Mittelhausen

**Contact : André DIEBOLT - Tél. 03 88 51 44 74**  
**E-mail : adiebolt@live.fr**





## Ecole de Musique

**Les cours d'accordéon, de guitare, de piano, de clavier et de trompette sont toujours dispensés à la mairie.**

Les petites auditions du 18 et du 25 mars ont permis aux jeunes musiciens de se produire individuellement devant un public de parents et de connaissances ... le stress était palpable ces samedis après-midis au premier étage. Samedi 17 juin, l'équipe des enseignants a misé sur une formule « spectacle » pour l'audition de fin d'année : les élèves ont donné un concert, la plupart du temps en formation de deux, voire plus de musiciens : ces projets communs entraînent une réelle motivation de travail entre des instruments d'une même famille ou de familles différentes. D'autant plus quand le résultat est là !

Cette année encore le « petit orchestre d'élèves » en fin de formation musicale, dirigé par Corinne Diebolt avait présenté plusieurs pièces musicales. Pour le final, professeurs et élèves s'étaient associés sur la mélodie bien connue de « Douce France ».



**Contact: Corinne Diebolt, 03.88.51.44.74**  
[corinnediebolt@hotmail.fr](mailto:corinnediebolt@hotmail.fr)



## Chorale Ste Cécile



Depuis fin novembre 2017, nous vous proposons un livret, retraçant l'histoire de notre Chorale, pour la modique somme de 10 Euros. Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à nos choristes qui viendront vous le proposer.

En 1999, nous avons organisé notre dernière « Fête champêtre » dans la Ferme Riff...

En 2018, dimanche 1<sup>er</sup> Juillet, nous vous invitons dès à présent pour une nouvelle « FÊTE CHAMPÊTRE » qui aura lieu dans la ferme « Pierre Gantzer ».

Jeudi 25 mai 2017 – Ascension – Messe de 11h en la cathédrale de Strasbourg avec Vocalia et la chorale Ste Cécile de Dingsheim sous la direction de Jocelyne REINBOLT.

**Si vous aimez chanter, que vous soyez jeune ou moins jeune, venez faire un « essai » lors de nos répétitions du jeudi soir à l'église...**



**Contact: Raymond TROESCH - Tél. 03 88 51 20 96**  
**E-mail: [artroesch@laposte.net](mailto:artroesch@laposte.net)**



### 2018: ÈRE DE L'INFORMATIQUE

La Fédération Nationale pour la Pêche en France met à disposition des fédérations départementales et des AAPPMA un site sécurisé de vente en ligne spécifiquement développé pour la distribution des cartes de pêche: [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

Ce site permet d'une part aux internautes de se renseigner sur les AAPPMA et d'acquérir leur carte de pêche dans l'association de leur choix, et d'autre part aux AAPPMA de délivrer des cartes en direct à leurs membres.

Une impression sur papier standard remplace les anciennes cartes munies de leurs timbres CPMA.

Pour le pêcheur cela offre, outre le fait de pouvoir s'acquitter de sa carte de pêche sans se déplacer, également la possibilité



d'acheter une carte loin de son domicile, par exemple avant de partir en vacances, ou encore, pour les plus fêtes en l'air, de s'équiper avant une sortie de pêche de dernière minute.

Mais rien ne l'empêche non plus de venir rencontrer les gestionnaires de son AAPPMA pour se faire délivrer une carte en personne.

Grâce à ce système de délivrance, ce sont plus de 10 000 cartes de pêche qui ont été vendues dans le Bas-Rhin en 2017, et plus d'un million sur l'ensemble du territoire national!

Son déploiement sera d'ailleurs étendu à l'ensemble des AAPPMA du Bas-Rhin dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour mémoire: Assemblée générale, tous les ans le troisième vendredi du mois de janvier

Permanence pour distribution des cartes de pêche systématiquement les premiers et troisièmes dimanches des mois de février, mars et avril de chaque année

**site internet de votre association :**

**<http://www.aappma-wingersheim.fr>**







## Association ACHA «Au Cœur des Houblonnières d'Alsace»

**Notre équipe de fidèles bénévoles a accueilli 2333 visiteurs sur notre Sentier de Découverte du Houblon en 2017 dont pratiquement 400 plaisanciers (majoritairement d'autres continents) sur le canal de la Marne au Rhin en voyage avec Croisieurope, 160 visiteurs de l'été (vacanciers en Alsace) et 600 durant la saison de la récolte de fin août à mi-septembre, moment phare de la saison où une visite d'exploitation houblonnière complète notre prestation.**

Ceux qui ont découvert notre circuit, sont repartis contents, enrichis de connaissances nouvelles, d'un accueil chaleureux, sympathique et de l'ambiance familiale qui règnent grâce à l'investissement de nos actifs bénévoles.

En 2018, le 25 août plus précisément, notre commune et l'association ACHA accueilleront 160 à 180 Alsaciens de « l'Union Internationale des Alsaciens ». Ils sont 80 000 à vivre à l'étranger et sont regroupés en de multiples associations réparties à travers le monde ce qui leur permet de se rapprocher les uns des autres et de promouvoir notre Région. Une fois par an, ces Alsaciens expatriés se retrouvent en Alsace pour garder le contact avec les cultures et traditions d'origine. En 2017 ils se sont retrouvés à Cernay et pour l'année 2018, ils ont choisi le territoire du Pays de la Zorn et plus particulièrement Wingersheim Les Quatre Bans le week-end du 24/25 août. D'ores et déjà, élus, bénévoles et responsables de l'Union se retrouvent et échangent régulièrement pour préparer le programme de ces retrouvailles. Par ailleurs, nous serions heureux d'accueillir quelques nouveaux bénévoles, tant pour la boutique que pour l'animation. N'hésitez pas à nous contacter pour renforcer l'équipe.



Enfin, la 17e saison que nous entamons marquera sans doute aussi un tournant : d'une part par l'appui de l'Office de Tourisme du Kochersberg avec laquelle la Communauté de Communes va coopérer et d'autre part par la nécessité de renouveler notre petit train touristique qui présente d'inquiétants signes de fatigue. C'est une préoccupation majeure compte tenu de l'investissement à engager.

**Contact : Hubert PFISTER, président – tél. 06 82 21 00 98  
Mail : houblon.wingersheim@payszorn.com**



## Association Arc-En-Ciel

### UNE ANNÉE AU VERGER... ET DES PROJETS POUR LES 20 ANS DES « TALENTS CACHÉS » EN 2018

En 2018, Arc-en-Ciel fêtera les 20 ans de l'exposition des « Talents Cachés ».

A cette occasion, la manifestation proposera deux journées autour de l'art, l'artisanat et les producteurs locaux, mais aussi autour de la musique... Ces moments de découvertes et de rencontres s'articuleront entre expositions et concert.

**Les 10 et 11 novembre 2018 seront des dates à ne pas manquer !**

**Contact : Tharcisse SAENGER - Tél. 06 64 05 47 08  
E-mail : aecmittelhausen@gmail.com**



PLANTATION D'UN TILLEUL EN MARS



RÉCOLTE POMMES AEC EN OCTOBRE



PRAIRIE FLEURIE NATURELLE (MAI)



## Le Club du Bel Âge

**Pendant l'année 2017, sous l'impulsion du jeune comité issu de l'assemblée générale de Mars 2016, les activités traditionnelles ont connu un plein succès et les « nouveautés » ont été accueillies avec beaucoup d'enthousiasme.**

L'année 2016 se termina par la traditionnelle après-midi récréative autour du Saint Nicolas local (Jean-Claude Kapps), rehaussée par les chants de Noël de la Chorale Sainte Cécile.

L'année 2017 démarra en mars avec l'assemblée générale qui traduit le dynamisme du Club fort de 130 membres, heureux de se retrouver 5 à 6 fois dans l'année.

Puis ce fut la sortie du mois de mai, avec la visite du Château de Lunéville suivie, après le repas, de celle du Musée de la mirabelle, guidée par Mr Grallet, frère de notre ancien Archevêque.

En juillet, innovation avec le pique-nique dans les vignes, en souvenir des vendanges d'autrefois, à la grande joie des participants, tous enthousiastes, temps au beau fixe, vue splendide, buffet copieux.



En septembre, sortie dans le Haut-Rhin à bord du TGV (Train Gourmand du Vignoble) au départ d'Eguisheim vers Notre Dame du Schauenberg, déjeuner à Guebenschwihr ; le temps maussade fut largement compensé par le talent de notre guide... Sur la route du retour, arrêt à Colmar avec visite des Dominicains et de la Collégiale Saint Martin avec Mr le Curé Brunagel.

En octobre, le grand jour du 20<sup>ème</sup> Anniversaire du Club autour d'une belle et bonne table, dans une ambiance festive avec la surprise du groupe folklorique GAP de Berstett et sa remarquable prestation.

Et l'année se termina, comme d'habitude, avec le Saint-Nicolas... Le Club a vu le nombre de ses adhérents augmenter sensiblement, nous accueillerons avec grand plaisir tous ceux qui nous rejoindront...

**N'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !**

**Contact : Marie-France KREMMELE 03 88 51 25 31**

**E-mail : marie-france.kremmel@wanadoo.fr**





## Les Aînés de Gingsheim

### 25<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES AINÉS DE GINGSHEIM

**Oui ! 2017 fut pour notre association une année d'anniversaire. En effet le 12 mars 1992 une équipe de personnes dynamiques a posé les fondations de notre Association des Aînés. C'était donc il y a 25 ans.**

La fête anniversaire a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai dans la salle des fêtes de Gingsheim, où notre président a accueilli ses invités, notamment M. Dominique Gross maire délégué de Gingsheim, le Père Marcel Meyer, Mme Marie France Kremmel, présidente du Club du Bel Âge de Wingersheim, association-sœur dans la nouvelle commune de Wingersheim Les Quatre Bans, les quelques anciens rescapés de l'époque héroïque et tous les autres membres de l'association étaient présents. Notre président a souhaité que cette association continue à vivre encore longtemps et qu'elle survive aux dirigeants actuels afin que les habitants de notre village puissent se rencontrer et bénéficier d'un « Vivre Ensemble » serein et heureux.

Une sortie « surprise » en Allemagne en bus fut organisée par la section départementale de la Fédération des Aînés Ruraux de Strasbourg, à laquelle nous sommes adhérents, ainsi que d'autres sorties avec beaucoup de souvenirs à la clef et cela avec nos amis de Mittelhausen.

Outre les rencontres habituelles notre comité a proposé une sortie « voitures particulières » à Wolxshiem pour une visite du domaine viticole Siebert et à Marlenheim où nous avons déjeuné au « Vignoble Gourmand »

Et l'année n'est pas terminée ! D'autres rencontres sont encore prévues ; une soirée « vin nouveau », et puis une après-midi fête de Noël. Et peut-être encore une autre activité ou sortie. Le calendrier n'est pas encore bouclé. Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous. Il n'y a aucune condition pour adhérer à part une cotisation annuelle minime.



## Club des Aînés

**Être vieux c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres ... Philosophie du club des aînés mise en pratique une après midi par mois. Se retrouver pour un moment agréable, découvrir ou redécouvrir l'histoire de ce beau village de « Metelhüse », déguster de délicieuses pâtisseries, partager un excellent baeckeoffe avec nos amis du club des seniors d'Urwiller, nos invités du printemps. Tous les ingrédients pour garder la et les formes et rester « jeune » en esprit !**

La Lorraine et spécialement la magnifique ville de Nancy, ses splendides serres tropicales, nous ont accueillis cet été pour une journée récréative. Le don de l'âge, un don gratuit, qui ne peut être ni acheté, ni vendu, ni stocké, est accepté avec reconnaissance par celles et ceux qui ont le privilège de fêter un anniversaire exceptionnel :

80 ans : NORTH Marlyse

85 ans : GOEHRY Georgette, SCHAEFFER Charles

90 ans : DURST Marguerite.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. » J. d'Ormesson.

Nous garderons en mémoire nos chers membres :

Roger CONRAD – Lucie HATT – Robert DECKERT

« Le bonheur supprime la vieillesse » F. Kafka

Peu importe l'âge de nos artères, l'essentiel est de partager dans la joie tous ces petits instants de bonheur avec le Club des Aînés le 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois.



**Contact : Nicole Arbogast. Tél 03 88 51 26 08. E-mail : huma.arbo@wanadoo.fr**



## Poussière de vie

**Pour la quatrième fois, Soeur Chantal malgré ses 84 ans, est venue rencontrer ses bienfaiteurs à Wingersheim.**



LE 1<sup>ER</sup> JUILLET LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mais cette fois-ci elle était accompagnée par celle qui lui succédera un jour : Sœur Marie.

Lors de notre grande assemblée générale, les deux religieuses ont raconté leur quotidien à l'orphelinat de Kim Long au Vietnam.

Le témoignage de sœur Marie a été particulièrement émouvant. Elle a relaté son enfance d'une extrême pauvreté, son parcours en barque pour aller à l'école tous les matins... Heureusement les sœurs de St Paul de Danang l'ont aidée à poursuivre ses études. Ainsi, en 2009, elle s'est orientée vers la vie religieuse et est devenue Sœur de St Paul de Chartres. Depuis 2013, elle seconde Sœur Chantal dans ses tâches quotidiennes.

Quelques grandes filles ont pu quitter l'orphelinat et voler de leurs propres ailes grâce au métier qu'elles ont appris. Mais rapidement, de nouvelles petites, le plus souvent issues des minorités Van Kieu venant de la frontière du Laos, sont arrivées à leur tour.

Poussière de Vie de son côté continue à œuvrer pour que là-bas, au Vietnam, les enfants de Kim Long puissent espérer en une vie digne et meilleure.

En cette année 2017, nous avons envoyé plus de 50 000€ à l'orphelinat. Nous remercions toutes celles et ceux dont la générosité nous a permis de réunir cette belle somme.

**Raymond Wieser président de Poussière de vie**



## Donneurs de sang

**L'année 2017 se traduit par une augmentation de la participation des donneurs passant à 240 dons pour la commune de Wingersheim et 80 dons pour celle de Mittelhausen, et ceci grâce aux jeunes du village et des communes voisines qui se sont mobilisés, remplissant ainsi leur devoir citoyen vis à vis de leur prochain, car les besoins en sang sont en augmentation constante surtout en été.**

Un grand merci aux généreux donateurs.

**Veuillez noter les nouveaux horaires des collectes : 17h à 20h**

**En 2018, 4 collectes auront lieu à Wingersheim à la Maison des Associations**

16 janvier - 29 mai - 07 août - 04 décembre

**2 collectes à Mittelhausen à la Salle des Fêtes**

03 avril - 02 octobre

**Amicale des Donneurs de Sang : Pierrette Pfister**

pfister-hubert@hotmail.fr

Port:06 31 17 60 57



## L'ancien petit château de Hohatzenheim

### CONTEXTE HISTORIQUE :

Après des années de rivalités et d'incidents entre les évêques et les Strasbourgeois, la bataille de Hausbergen du 8 mars 1262 tourne à l'avantage des nobles et des bourgeois. Le prétexte à cette guerre avait été le refus des Strasbourgeois de soutenir militairement les seigneurs de Lichtenberg contre l'évêque de Metz. Les seigneurs de Lichtenberg voulaient-ils évincer l'évêché de Metz de sa présence à Neuwiller près de Saverne et à Hohatzenheim ? Après la victoire de 1262, le pouvoir de la ville est accaparé par les Strasbourgeois mais les provocations, les incidents entre les évêques et la ville continuent à se multiplier pendant plus d'un siècle.

**Une intercommunalité** dite « drey Gemeindeguth » de Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim existe entre ces trois villages. Des documents écrits conservés dans le « Heiligentrögel » lient ces trois communautés pour la gestion des pâturages et de la forêt de la Hart. Le vénérable coffret « Heiligentrögel » était conservé dans l'arche de l'église paroissiale de Hohatzenheim.

### A HOHATZENHEIM, UN PETIT CHÂTEAU PRÈS DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DU XIIÈME SIÈCLE

À l'origine ce petit château (ein Burglin) de la première moitié du XIIème siècle, sorte de vigie épiscopale sur la colline, permettait de protéger l'église et de surveiller les environs jusque vers Strasbourg et Brumath. Il appartenait, d'ailleurs comme l'église, à l'évêché de Metz et en 1355, passa en fief aux seigneurs de Lichtenberg.

### UNE FAMILLE NOBLE « VON ATZENHEIM »

« von Atzenheim » possédait des domaines en Alsace au début du XVème siècle. Cette famille de la noblesse alsacienne logeait-elle à Hohatzenheim dans le petit château sur la colline qui domine les alentours ? Aucun document ne permet de l'attester.

- avait-elle la responsabilité de la protection de l'amandellerie voulue par l'évêque Bertram de Metz dès 1197 ? C'est fort possible car l'Aman qui détenait la clé de l'arche était chargé de la surveillance du « Heiligentrögel » et avait l'obligation de résider dans la paroisse mais, à partir de 1466 cette obligation devint facultative.



Reliquaire-arche visible actuellement dans le chœur de l'ancienne église paroissiale de l'intercommunalité. C'était le lieu de dépôt des documents écrits qui étaient sous la surveillance et la responsabilité d'un Aman, une sorte de chevalier-notaire.

- sur les conseils du pasteur protestant Johann-Heinrich Westerfeld a-t-elle par la suite émigré outre-Rhin ? Sous la pression de l'administration de Louis XIV, Hohatzenheim était en effet retourné au catholicisme en 1686. En 1722, un « von Atzenheim » prénommé Friedrich Philipp fit des études juridiques à l'Université de Strasbourg.



De part et d'autre de la base de l'arche, deux petites sculptures représentent et rappellent la fonction protectrice de l'Aman qui tient les documents écrits et le « Heiligentrögel » entre et sous ses mains. La chevelure bouclée (une perruque ?) et l'habillement (un surcot serré par une ceinture) font penser que le sculpteur voulait ici représenter un personnage important de son époque.



Portrait de Friedrich Philipp von Atzenheim (1702-1765), assis devant sa table de travail. (Auteurs : Jacob Haid et Johann Georg Ziesens)

Il était né à Göttingen en 1702 dans une famille protestante à qui l'empereur Karl VII renouvela et confirma l'ano-blissement alsacien. En 1743, ses parents deviennent alors propriétaires du domaine de la veuve Albertine von Westerfeld à Gundernhausen.



Pierre de bornage (ein Setzstein) avec les initiales de la propriété des « von Atzenheim » à Gundernhausen, à l'est de Darmstadt.

Document extrait de la Brochure N°15 de l'Histoire de Gundernhausen par Willi Horneff.



Les armoiries des « von Atzenheim » lors du renouvellement de leur anoblissement par l'empereur Karl VII du Saint Empire romain germanique en 1742. Remarquons que quatre pies « Atzle » figurent dans les armoiries.

### NEUWILLER ET HOHATZENHEIM, ENJEUX DE DEUX ÉVÊCHÉS

Au centre du triangle Neuwiller-Bouxwiller-Strasbourg, Hohatzenheim devient un enjeu politique et stratégique des rivalités entre les évêchés de Metz et de Strasbourg dans une Alsace qui vit des temps difficiles en ce milieu du XIVème siècle : dans ces périodes mouvementées, chaque évêché veut assurer sa sécurité, garder la mainmise sur ses territoires, accroître son emprise, s'accorder des droits et des zones d'influence nouveaux.

### INCIDENTS ENTRE LES LICHTENBERG ET LA VILLE DE STRASBOURG

Au milieu de ce XIVème siècle, une famille « von Waltenheim » proche des Lichtenberg est impliquée dans une guerre privée (eine Fehde) avec la ville de Strasbourg.

Les Lichtenberg avaient demandé à six de leurs valets de se rendre à Strasbourg avec pour mission de mettre le feu à la ville. L'un des six, après avoir été hébergé au Sempacherhaus, une auberge du quai saint Nicolas, réussit à incendier l'écurie mais fut reconnu et arrêté avec trois de ses compagnons.

C'était menacer et offenser la Ville de Strasbourg. Condamnés, ils périrent sur le bûcher. A la suite d'une expédition punitive de la milice strasbourgeoise, le petit château de Hohatzenheim fut démoli en 1365.

Dans le village voisin de Mittelhausen, un château de plaine (eine Wasserburg) était géré par les chevaliers « von Mittelhausen », également vassaux des Lichtenberg. Trois solides portes protégeaient les accès à l'agglomération.

A la suite de la Fehde entre la ville de Strasbourg et les Lichtenberg, les trois portes aux entrées de l'agglomération de Mittelhausen furent remplacées par de simples barrières mobiles (die Serren). Était-ce sur injonction de la Ville de Strasbourg ? En cas de refus, le château de plaine ne risquait-il pas de subir le même sort que la vigie de la colline de Hohatzenheim ?

## **GALERIES SOUTERRAINES ENTRE L'ÉGLISE ET LE CHÂTEAU**

Des galeries creusées dans le loess permettaient aux habitants du château et du presbytère de rejoindre la nef de la proche église et d'y profiter du droit d'asile (das Asylrecht) en cas de menace et de danger.



Sur un plan, dressé en 1974 par l'ingénieur-géomètre Teslutchenko, un tronçon manquant partait de l'emplacement actuel de la statue de saint Antoine et reliait le château à la boucle encore existante de nos jours.

Au sous-sol du château, un puits-cheminée profond d'une trentaine de mètres et muni d'une échelle d'espaliers en fer permettait de rejoindre aisément la galerie du souterrain. Une haute niche était aménagée dans la paroi orientée vers l'église.

Ce puits-cheminée avec une large ouverture d'environ un mètre cinquante de diamètre et des parois maçonnées de briques est



PHOTO JEAN-LUC ECKART

actuellement recouvert d'une dalle en béton. A certains endroits, les parois et le plafond des galeries sont renforcés par une maçonnerie de briques. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, la visite de ces galeries est actuellement prohibée.



A l'intérieur de l'église, trappe actuellement condamnée par quatre madriers. Cette ouverture permettait d'accéder à l'église à partir du souterrain. Elle est visible dans un angle de la nef, près des confessionnaux.

## **UN RESTAURANT SUR LES FONDATIONS DE L'ANCIEN CHÂTEAU**

En 1908, les familles Grasser-Rémond de Hohatzenheim font construire un restaurant qui porte de nos jours l'enseigne « Burgritter ».



Construit essentiellement pour accueillir des pèlerins, il était implanté sur le territoire de la commune de Mittelhausen jusqu'en 1951.

Depuis le décret du 31 octobre 1951, une section du ban de Mittelhausen avec notamment le restaurant a été séparée de la commune de Mittelhausen et rattachée à la commune de Hohatzenheim.

## **VUES SUR LES FONDATIONS DE L'ANCIEN CHÂTEAU**



Grossièrement taillés, des moellons de grès d'un gris cendré assuraient les fondations du petit château.

## Les salles des fêtes

POUR VOS FETES FAMILIALES VOS SALLES DES FETES SONT A VOTRE DISPOSITION

COMMUNE	CAPACITÉ	MUSIQUE	PRIX LOCATION HABITANTS WINGERSHEIM LES 4 BANS	CONTACT	TÉLÉPHONE	COURRIEL
GINGSHEIM	200 pers.	OUI	250€ + charges	Catherine BOISSEAU	06 95 34 60 61	sdfc.gingsheim@gmail.com
HOHATZENHEIM	80 pers.	NON	150€ + charges	Jean-Marie CRIQUI	03 88 51 20 17	jmcriqui@criqui.org
MITTELHAUSEN	100 pers.	NON	130€ + charges	Arnaud ALBINET	06 51 43 67 24	sdfc.mittelhausen@gmail.com
WINGERSHEIM	300 pers.	OUI	300€ + charges	François SPITZER	06 71 33 93 29	francois.spitzer@orange.fr

## Réseau 67 : Avec la CTBR, prenez la vie différemment !



**Avec une quinzaine de dessertes quotidiennes, la ligne 210 du Réseau 67 vous permet de rejoindre Strasbourg en oubliant les contraintes de stationnement.**

Les cars du Réseau 67 parcourent l'ensemble des communes de Wingersheim Les Quatre Bans : trois arrêts à Wingersheim (Ecole, Eglise et Place des Acacias) et un arrêt dans chacune des autres communes (Gingsheim Centre, Hohatzenheim Centre et Mittelhausen Mairie). La ligne 210 vous amène à Strasbourg – Station Rotonde en 40 minutes.



Grâce à la voie de circulation dédiée aux autocars sur la RD31 entre Dingsheim et Mittelhausbergen, évitez les embouteillages quotidiens !

A Strasbourg - Rotonde, la correspondance avec les trams ou bus de la CTS se fait quai à quai, afin de continuer votre trajet sans encombre.

Pour poursuivre votre voyage en toute sérénité dans l'Eurométropole de Strasbourg, la CTBR vous propose un ticket combiné Réseau 67 + CTS à 3,50€ le voyage.

**Dès maintenant, montez à bord des cars de la Compagnie des Transports du Bas-Rhin et prenez le bon réflexe déplacement à seulement 2,50€ le trajet simple sur l'ensemble du Réseau 67 !**

**Vous pouvez acheter votre ticket :**

- directement auprès du conducteur du car
- à la Gare Routière des Halles à Strasbourg
- en ligne [www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr) si vous disposez de votre carte BADGEO

**Prendre les cars du Réseau 67 : quels avantages ?**

- Tarifs préférentiels pour des trajets combiné Réseau 67 + CTS (3,50€ le ticket combiné).
- Voyageur régulier ? Pensez abonnement : mensuel ou annuel et bénéficiez de tarifs préférentiels
- Services en ligne sur [www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr) : demande de création de carte BADGEO, recherche d'itinéraire, carte interactive, infos trafic...autant de facilités pour simplifier vos déplacements !

**Plus d'informations ? N'hésitez pas à :**

- Consulter la documentation disponible dans votre mairie
- Vous connecter sur le site internet de la CTBR
- Vous renseigner au guichet de la Gare Routière des Halles à Strasbourg
- Contacter la centrale d'information et de réservation des transports régionaux au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé)

**Retrouvez les informations sur l'ensemble des réseaux de transport en commun en vous connectant sur le site**



## Une préfecture nouvelle génération

**A partir du 6 novembre 2017, toutes vos démarches pour les cartes d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire se font uniquement par internet.**

L'ensemble des télé-procédures est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS) [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)  
Plus besoin de vous déplacer grâce aux télé-procédures !

En pratique, comment faire pour accéder aux télé-procédures :

- directement depuis chez-vous
- grâce à un "tiers de confiance" habilité par l'État pour les permis de conduire (auto-écoles) ou les cartes grises (professionnels de l'automobile)

- depuis l'espace numérique de la Maison des Services du Pays de la Zorn situé à Hochfelden, 43 route de Strasbourg. Attention ! Pour les CNI et les passeports, bien qu'il soit désormais possible d'effectuer une pré-demande en ligne, **l'usager devra toujours se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.** De même, **il sera toujours possible d'effectuer les demandes de CNI ou de passeport sur des formulaires cerfa.** Pour information, mairies équipées dans le secteur de la Communauté de Communes :

Truchtersheim, Brumath, Saverne, Vendenheim, Val de Moder.

**Toutes les informations :** <http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

## Ce que vous devez impérativement savoir si vous voulez construire, rénover, modifier...

### ...VOTRE PATRIMOINE FONCIER

**Autant d'opérations soumises à dépôts de documents d'urbanisme. Les formulaires nationaux requis sont téléchargeables sur le site <https://www.service-public.fr/> ou disponibles en mairie. Cette liste est loin d'être exhaustive et nos services administratifs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.**

**Quelques rappels : Je construis une maison...**

Permis de construire obligatoire

**J'agrandis ma maison ou j'installe une véranda ou un abri de jardin, serres, garage ...**

- Plus de 20 m<sup>2</sup> : permis de construire
- De 5 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Moins de 5 m<sup>2</sup> : pas de formalités

**Je fais des travaux dans une construction existante qui ne crée pas de surface de plancher et ne modifie pas les façades...** Pas de formalités

**Je fais réaliser des travaux dans une construction existante en créant une ouverture dans le mur extérieur...**

Déclaration préalable car changement de l'aspect extérieur

**Je change les tuiles de mon toit :**

Déclaration préalable

**Je pose une fenêtre de toit, une lucarne, un œil-de-Bœuf ou je rehausse une partie de la charpente pour mettre une fenêtre :** Déclaration préalable

**Je rehausse le mur pour ajouter un étage**

Permis de construire

**Je construis une clôture :** Déclaration préalable

### DÉLAIS

**La déclaration de travaux :** Le service instructeur aura un délai d'un mois à compter de la réception de la déclaration pour émettre son avis. Pour les habitations situées dans un périmètre soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (article 13bis de la loi du 31.12.1913) le délai d'instruction est porté à 2 mois.

**Permis de construire :** Le service instructeur aura un délai de 2 mois à compter de la réception de la déclaration pour émettre son avis. Pour les habitations situées dans un périmètre soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (article 13bis de la loi du 31.12.1913) le délai d'instruction est porté à 3 mois.

**Un récépissé de dépôt des documents** vous sera remis fixant la date de dépôt, valant ainsi pour date de démarrage du délai d'instruction.

## Avis aux usagers

**A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018**

**Merci de vous adresser :**

**Trésorerie de Hochfelden Pour Vos redevances locales**

(Ordures ménagères, concessions de cimetière, fermages, redevances d'Associations foncières, ou tout autre règlement destiné à la commune, etc...)

**Coordonnées : Perception de Hochfelden** - 1, rue du 14 Juillet  
67270 Hochfelden - Tél. 03 88 91 50 14

**Horaires d'ouverture :** Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

**Service des impôts des particuliers (SIP) de Saverne**

Pour Vos impôts (Impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières, etc...)

**Coordonnées : Service des impôts des particuliers (SIP) de Saverne,**

SIP-SIE de Saverne - 11, rue Sainte Marie - 67703 Saverne  
Cedex - Tél. 03 88 03 12 50

Mél : [sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr)

**Horaires d'ouverture :** Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h



## Environnement

### Réaménagement et extension de la déchèterie de Bossendorf

La déchèterie de Bossendorf va bénéficier en 2018 d'une extension sur près de 1500 m<sup>2</sup> avec la création de 4 quais de déchargements supplémentaires et d'un réaménagement pour assurer un meilleur service aux usagers, augmenter la sécurité et fluidifier la circulation sur la Route Départementale 108.

### Collecte et traitement des biodéchets

- Un chargé de mission « biodéchets » a été recruté par la Communauté de Communes pour une période de 3 ans pour accompagner et former les usagers au compostage et développer des solutions de proximité pour traiter les biodéchets.
- L'achat de kits de compostage au tarif de 20€ (payable par chèque) est toujours possible.

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03.88.91.96.58**



### Collecte sélective

Nos ambassadeurs du tri continuent à sillonner le territoire pour informer et sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de tri. Si la qualité du tri s'améliore nettement, nous remercions tous les usagers qui font des efforts de tri ; des erreurs persistent encore au niveau des plastiques. Nous vous rappelons que seuls les bouteilles et flacons en plastique sont à mettre dans le bac de tri. **Les autres plastiques (barquettes alimentaires, films plastiques, pots de yaourt...) sont à mettre dans la poubelle des ordures ménagères.**

### Bacs des ordures ménagères : couvercle fermé obligatoire

Nous avons constaté une augmentation importante des bacs d'ordures ménagères qui débordent lorsqu'ils sont présentés à la collecte. Le débordement des bacs porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques et peut compromettre la sécurité des agents chargés de la collecte.

**Aussi, conformément au règlement de collecte des ordures ménagères, un bac qui déborde sera considéré comme un bac non conforme et ne sera plus collecté !**

### Triez... la nature vous dit merci !

Bravo aux 2 270 habitants de Wingersheim Les 4 Bans desservis par la collecte sélective, qui, en triant leurs déchets, permettent leur recyclage, ainsi que la préservation de l'environnement. Grâce à votre geste, près de 248 tonnes de déchets sont triés et recyclés chaque année (chiffres 2016). Ceci représente 100 kg de déchets déposés dans les poubelles de tri et contenues par chaque habitant.

*Voilà comment on peut recycler les emballages triés dans notre commune :*



**Papier, cartons, laminés et laminés**  
135 tonnes triées  
➤ équivalent à près de 1 870 000 de boîtes de céréales triées  
➤ permettent de fabriquer l'équivalent de plus de 292 000 caisses en carton pouvant contenir 8 bouteilles



**Bouteilles plastiques en PET (principalement les bouteilles formatées)**  
11,25 tonnes triées  
➤ équivalent à 323 000 bouteilles de 1,5 litre triées  
➤ permettent de fabriquer plus de 20 500 puits poteries



**Bouteilles plastiques en PEHD (principalement les bouteilles cosmétiques)**  
5,11 tonnes triées  
➤ équivalent à près de 130 300 bouteilles de 1 litre triées  
➤ permettent de fabriquer 348 bacs de collecte (poubelle 130 litres)



**Bouteilles en verre**  
90 tonnes triées  
➤ équivalent à 130 000 bouteilles de 75 cl triées  
➤ permettent de fabriquer 131 000 nouvelles bouteilles de 75 cl



**Embouteilles métalliques**  
7,58 tonnes triées  
➤ équivalent à 83 000 boîtes de conserves triées  
➤ permettent de fabriquer 140 charcots de supermarché

**Papier, cartons, laminés et laminés**  
135 tonnes triées  
➤ équivalent à près de 1 870 000 de boîtes de céréales triées  
➤ permettent de fabriquer l'équivalent de plus de 292 000 caisses en carton pouvant contenir 8 bouteilles

**Bouteilles plastiques en PET (principalement les bouteilles formatées)**  
11,25 tonnes triées  
➤ équivalent à 323 000 bouteilles de 1,5 litre triées  
➤ permettent de fabriquer plus de 20 500 puits poteries

**Bouteilles plastiques en PEHD (principalement les bouteilles cosmétiques)**  
5,11 tonnes triées  
➤ équivalent à près de 130 300 bouteilles de 1 litre triées  
➤ permettent de fabriquer 348 bacs de collecte (poubelle 130 litres)

**Bouteilles en verre**  
90 tonnes triées  
➤ équivalent à 130 000 bouteilles de 75 cl triées  
➤ permettent de fabriquer 131 000 nouvelles bouteilles de 75 cl

**Embouteilles métalliques**  
7,58 tonnes triées  
➤ équivalent à 83 000 boîtes de conserves triées  
➤ permettent de fabriquer 140 charcots de supermarché

## Calendrier de rattrapage 2018 Wingersheim Les Quatre Bans

JOUR FERIE	→	JOUR DE RATTRAPAGE
<b>mardi</b> <b>8 mai 2018</b>		<b>samedi</b> <b>5 mai 2018</b>
<b>mercredi</b> <b>15 août 2018</b>		<b>samedi</b> <b>18 août 2018</b>
<b>mercredi</b> <b>26 déc. 2018</b>		<b>jeudi</b> <b>27 déc. 2018</b>
<b>mardi</b> <b>1 janvier 2019</b>		<b>samedi</b> <b>29 déc. 2018</b>



### 1 BAC QUI DÉBORDE = 1 BAC NON CONFORME

À partir du 1er janvier 2018, les bacs qui débordent ne seront plus collectés. Le débordement des bacs compromet la sécurité des agents chargés de la collecte et porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques.

### RAPPEL HORAIRE D'OUVERTURE DÉCHÈTERIES :

- BOSENDORF** > Mardi et jeudi de 15h à 18h45 et le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45
- MUTZENHOUSE** > Lundi et mercredi de 15h à 18h45 et le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45



# 2017



## Les Naissances

### GINGSHEIM

01.03 GRIESBACH Yvy  
23.05 HEGE Bastien  
28.07 BACQUIAS Aurélien  
13.09 KLEIN Lison

### HOHATZENHEIM

04.01 ECKART Eva

### MITTELHAUSEN

11.01 DIEDERLE Oscar  
21.04 BILLARD Achille  
18.06 EMOND Gabin

### WINGERSHEIM

20.02 FELDEN Baptiste  
24.02 HAMM Olivia  
26.04 KOENIG Robin  
16.06 HUCKENDUBLER Myla  
30.06 LEFEVRE Quentin  
24.07 ERNENWEIN Nina  
11.08 CARLE Jules  
14.08 JEANNE Malya  
30.08 HAOURY Mathilde  
15.09 REBER Victor  
16.10 OSTER-SCHALL Juliette  
03.11 OTT Robin  
05.11 MISS Louise  
12.11 YODER Jonas  
12.11 YODER Joshua  
16.11 JAEGER Léna

### GINGSHEIM

09.12 BURGARD Mathieu et GRIESEMANN Fanny

### HOHATZENHEIM

08.07 MEURAT Julien et SAUMON Florence

### WINGERSHEIM

06.05 FELDEN Thomas et KINDELBERGER Elodie  
20.05 BENMEKHBI Mustafa et ADAM Marie  
17.06 DISS Hervé et GANTZER Aude  
12.08 LAVENN Mathieu et OTT Audrey  
02.09 CHERRIER Nicolas et SALAVERT Annie  
09.09 BLEESZ Daniel et MACK Catherine  
08.12 MORTZ Francis et KEZIC Natacha

## Les Décès

### GINGSHEIM

21.04 ENGER Marie-  
Madeleine née  
HARTMANN  
30.08 WENDLING Joseph  
09.11 HIRSCH Rosalie

### HOHATZENHEIM

16.01 MASSON Grégory

### MITTELHAUSEN

30.03 CONRAD Roger  
23.05 BOTTMER Lucie née HATT

### WINGERSHEIM

07.01 MEYER Joseph  
16.01 HOENEN Marie  
27.01 MOSBACH Paul  
29.01 MURATON Gérard  
23.02 ACKER Joseph  
26.03 RIEHL Raymond  
05.04 FLECK Joëlle  
14.06 FELDEN Louis  
28.08 MOEBS Joseph  
21.09 REGNOUF Marcel  
02.10 ADAM Marie née KESSLER  
03.10 WETTA Roger  
12.10 KIHM Joseph  
03.12 RIFF Alice née HUBER  
12.12 HISSLER Lucien



# Les Grands Anniversaires

## 80 ans né(e) en 1937

### GINGSHEIM

22.03 MUCKENSTURM Paul

### HOHATZENHEIM

03.01 KIENTZ-OSSWALD née ADAM Marie

03.02 KOESSLER André

### MITTELHAUSEN

20.01 NORTH née MULLER Marlyse

14.04 BIEDMA MARQUEZ Francisco

### WINGERSHEIM

16.01 JAECK Robert

23.01 HOENEN Paul

22.03 GRASS née FELDEN Françoise

22.05 GEBHARDT Antoine

19.08 PFISTER née KOESSLER Hélène

23.10 HAEGEL Joseph

## 85 ans né(e) en 1932

### HOHATZENHEIM

29.04 ZAHN née FORNES Marie

### MITTELHAUSEN

22.04 GOEHRY née LIENHARDT Georgette

08.05 SCHAEFFER née PFRIMMER Annette

24.05 SCHAEFFER Charles

### WINGERSHEIM

10.01 GOETZ née MEYER Marie

04.02 MEYER née MEYER Marie-Thérèse

01.03 BERBACH Joseph

07.05 WEISS née OHLMANN Alice

08.11 MEYER Théodore

29.11 FUCHS née BECKER Odile

## 90 ans né(e) en 1927

### HOHATZENHEIM

07.05 STEINMETZ Claude

08.10 RISCH née MULLER Marie-Thérèse

27.10 DIEBOLD née STOLZ Lily

### MITTELHAUSEN

07.11 DURST née BARTHEL Marguerite

### WINGERSHEIM

04.07 CLAUSS Irène

02.09 RIFF née HUBER Alice

23.09 MOSBACH née ADAM Marie

## 95 ans né(e) en 1922

### HOHATZENHEIM

05.01 RISCH née LANG Marie-Antoinette

### MITTELHAUSEN

08.02 DUCHMANN Jacqueline

19.12 FLICK née GERING Jeanne

## Les Doyens de nos villages

### GINGSHEIM

KAUFFMANN née

ZIEGELMEYER Lucie, 94 ans

ROOS Emile, 96 ans

### HOHATZENHEIM

RISCH née LANG Marie-Antoinette, 95 ans

STEINMETZ Claude (Père Hugues), 90 ans

### MITTELHAUSEN

SCHNEIDER née FLICK Jeanne, 97 ans

EHSTAND Jean, 93 ans

### WINGERSHEIM

HUSS née SCHOTTE Odette, 97 ans

PFISTER André, 91 ans





# LE CALENDRIER 2018

## des Manifestations

### JANVIER

Dimanche 7	Fête des Aînés	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 14	Fête des Aînés	Salle des Fêtes <b>GINGSHEIM</b>
Dimanche 14	Fête des Aînés	Salle des Fêtes <b>HOHATZENHEIM</b>
Mardi 16	Don du Sang	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 20	Théâtre - Poussière de Vie	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 21	Fête des Aînés	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 27 et dimanche 28	« Le Sentier des contes »	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>

### FÉVRIER

Vendredi 10	Conférence OLLAND «Fjords Chilien»	Salle des Fêtes <b>HOHATZENHEIM</b>
Samedi 11	Soirée jeux de société	Salle des Fêtes <b>HOHATZENHEIM</b>
Samedi 24	Théâtre d'impro - ASLM	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>

### MARS

Dimanche 4	Carnaval - ASLM	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 11	Repas Paroissial	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Vendredi 16	Conférence « Alternatives aux pesticides »	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 17	Osterputz	<b>LES 4 COMMUNES</b>
Samedi 24	Soirée à thèmes « La Gingsheimoise »	Salle des Fêtes <b>GINGSHEIM</b>

### AVRIL

Mardi 3	Don du Sang	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 15	Jouons en Famille - D'Rôles de Jeux	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>
Vendredi 20	Cross scolaire	<b>HOHATZENHEIM</b>
Samedi 21	Théâtre d'impro - ASLM	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 21	Journée nettoyage Etang - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 28	Une Rose un espoir	<b>LES 4 COMMUNES</b>
Dimanche 29	Concert de Printemps EMI et Choeur 1001 Notes	Église <b>MITTELHAUSEN</b>

### MAI

Mardi 1	Marche du 1 <sup>er</sup> mai - ASLM	<b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 6	Ballade des Houblonnières	<b>WINGERSHEIM</b>
Jeudi 10	Vide grenier FCW	<b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 13	Pêche libre - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 26	Journée citoyenne	<b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 26	Concours de Pêche - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 27	Pêche libre - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Mardi 29	Don du Sang	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>

### JUIN

Dimanche 10	Vide grenier- ASLM	<b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 10	Pêche libre - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>

Samedi 23	Feux de la Saint-Jean - Conseil de fabrique	<b>GINGSHEIM</b>
Dimanche 24	Tournoi de tennis	<b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 24	Pêche libre - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Vendredi 29	Fête de l'École	<b>WINGERSHEIM</b>
Vendredi 29	Fête de l'École	<b>MITTELHAUSEN</b>

### JUILLET

Dimanche 1	Fête champêtre - Chorale Ste Cécile	Ferme GANTZER <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 1	Soirée Tartes flambées - Amicale des pompiers	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Vendredi 13	Fête Nationale	<b>LES 4 COMMUNES</b>
20, 21 et 22	Week end sportif - FCW	Club House <b>WINGERSHEIM</b>

### AOÛT

Mardi 7	Don du Sang	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>
Mercredi 15	Fête de l'Assomption	Parc de la Chapelle <b>HOHATZENHEIM</b>
Samedi 25	Rencontre «Alsaciens du Monde»	<b>PAYS DE LA ZORN</b>

### SEPTEMBRE

Dimanche 16	Pêche libre - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
-------------	----------------------	--------------------------------------

### OCTOBRE

Mardi 2	Don du Sang	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 7	Pêche libre - AAPPMA	Etang de Pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 13	Convention de Jeux - D'Rôles de Jeux	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 14	Messti - ASLM	<b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 20	Concert - Poussière de Vie	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 20	Festival de contes VOOLP - Bibliothèque	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 27	Soirée Halloween - ASLM	Salle des Fêtes <b>GINGSHEIM</b>
Mercredi 31	Soirée Halloween - ASLM	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>

### NOVEMBRE

Samedi 3	Diner dansant - FCW	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 4	Repas Paroissial	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 10 et Dimanche 11	Spécial 20 ans Talents cachés Expo, concerts - Arc en ciel	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 18	Exposition guerre 14/18	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>

### DÉCEMBRE

Samedi 1 et Dimanche 2	Marché de Noël	Atelier Créateur <b>MITTELHAUSEN</b>
Mardi 4	Don du Sang	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 9	St Nicolas - ASLM	Ferme KOLB <b>MITTELHAUSEN</b>
Mercredi 19	Culte avec Roland Engel et ses musiciens	Église <b>MITTELHAUSEN</b>
Vendredi 28	Animation Noël	Bibliothèque <b>MITTELHAUSEN</b>
Lundi 31	St Sylvestre - FCW	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>